

LA SAISON D'ALPAGE

État des lieux et perspectives

Journée thématique



© Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Bulle, le 7 décembre 2023

SOMMAIRE

1. Introduction	2
But et portée de la journée	2
2. Conférences	5
A. Histoire et actualité de la tradition	5
Évolution de l'économie alpestre et de ses pratiques en Suisse	5
La saison d'alpage, entre folklorisation et tradition vivante	7
Témoignage	11
B. Exigences et modification de l'environnement alpestre	12
L'eau, une nouvelle contrainte pour la saison d'alpage ?	12
Témoignage	15
C. Travailleurs à l'alpage	16
Main-d'œuvre dans les exploitations d'alpage : Les défis et leur contextualisation dans l'agriculture (de montagne)	16
Regards croisés sur la main-d'œuvre bénévole et la main-d'œuvre vieillissante dans l'agriculture de montagne	17
Témoignage	18
D. Valeur des produits des alpages	19
Importance de l'économie alpestre dans le tissu économique régional et création de valeur ajoutée sur les alpages	19
Témoignage	20
3. Ateliers	21
A. Sensibilisation au patrimoine	21
Phase II – Priorisation	22
B. Changements environnementaux et recherche	24
C. Main-d'œuvre, relève et formation	26
Phase I – Brainstorming	26
Phase II – Priorisation	27
D. Mise en valeur économique	28
Phase I – Brainstorming	28
Phase II – Priorisation	29
4. Synthèse	31
A. Changements environnementaux et recherche	31
B. Main-d'œuvre, relève et formation	31
C. Sensibilisation au patrimoine	32
D. Mise en valeur économique	32
E. Fédération et gouvernance	32
5. Clôture	33
6. Annexes	36
Coupures de presse	36

Journée organisée sous l'égide de l'État de Fribourg.

1. INTRODUCTION

But et portée de la journée

Isabelle Raboud-Schüle, ethnologue, ancienne directrice du Musée gruérien et co-rédactrice du dossier de candidature de la saison d'alpage.

Nous sommes fiers de cette inscription ! Je tiens à remercier en votre nom les organisateurs de cette journée, avec une cellule locale composée des équipes du Parc Gruyère Pays-d'Enhaut, du Musée gruérien et de l'Union fribourgeoise du tourisme. Le canton de Fribourg a investi pour faire de cette inscription une belle fête, témoignant ainsi de son fort attachement à la saison d'alpage.



©Nicolas Brodard / UFT

Ce lien émotionnel réunit tous les acteurs de la Suisse et nous remercions l'Office fédéral de la culture (OFC) pour avoir mené ce dossier jusqu'à l'UNESCO, en particulier par le travail de Julien Vuilleumier qui nous représente à l'assemblée de la Convention au Botswana.

Nos remerciements vont également à tous les intervenants qui ont pris de leur temps pour nous apporter les éclairages et contribuer aux ateliers. Merci en particulier la *Société suisse d'économie alpestre* (SSEA) et – tout particulièrement – à tous les alpagistes. **Qui parmi vous a déjà passé une saison sur un alpage ?** [Un gros tiers de l'assemblée lève la main]. C'est particulièrement important d'entendre votre voix aujourd'hui !

La soirée sera officielle et festive, mais d'abord il s'agit de travailler ensemble. Notre réunion n'a certes pas valeur d'assemblée de délégués officiels et nous ne prendrons pas de décision formelle. Cette rencontre est organisée pour permettre les contacts, les échanges, l'élaboration commune de mesures, et finalement pour marquer notre engagement pour l'avenir de cette tradition de l'alpage.

Ce n'est pas le lieu pour hurler avec ou contre les loups, ni pour refaire le catalogue des doléances et des problèmes. La politique n'est certes pas absente de nos débats. Cependant nous vous invitons à dialoguer pour approfondir notre volonté commune de sauvegarder cette tradition. **Que pouvons-nous mettre en place, ensemble et chacun dans son domaine, pour contribuer positivement à la perpétuation des pratiques de la saison d'alpage ?**

Nous nous interrogeons en profondeur sur les besoins des praticiens mais aussi dans la largeur des diverses manifestations culturelles. Les expressions qui évoquent la tradition alpestre, qui la chantent, voire qui en font un argument touristique font aussi partie de notre patrimoine. Il ne suffit pourtant pas d'imprimer une poya sur un container de poubelle (vu hier à Vevey) ou une télécabine, nous ne pouvons nous contenter de reverser une larme en entendant rechanter le *Ranz des vaches*... En effet, nous parlons d'une activité économique qui implique des familles d'éleveurs, des propriétaires, des formateurs, des acteurs touristiques, les milieux administratifs et politiques. Cela nous concerne tous, avec nos paysages, nos rituels saisonniers, les histoires que nous racontons et les produits alimentaires exceptionnels qui marquent nos fêtes.

L'inscription de la saison d'alpage : bref historique

La *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* a été instituée en 2003, la Confédération suisse la signe en 2008. Ce sont ainsi 182 États qui s'engagent à identifier et protéger leur patrimoine immatériel. Un inventaire – la *Liste suisse des traditions vivantes* – est établi. La compétence en revient aux cantons, sous l'égide de l'OFC.

Dans le processus d'inventaire du patrimoine du canton de Fribourg, l'alpage est d'emblée apparu comme un élément emblématique fort, comportant un ensemble de savoir-faire, de pratiques sociales saisonnières et d'expressions culturelles. La description de l'élément – La saison d'alpage en Gruyère - dans la Liste suisse de 2012 a été étendue à l'ensemble des cantons qui connaissent cette pratique (tous à l'exception de Genève et Bâle-Ville), dans les Alpes comme dans l'Arc jurassien.

En 2014, la saison d'alpage, y compris une douzaine de traditions particulières décrites dans la Liste Suisse (Kermesse des armaillis, tirage au sort des alpages, poyas, fabrication de sonnailles, etc...) a été mise sur la liste indicative. Elle a fait ainsi partie des candidats que le Conseil fédéral a décidé de présenter à l'UNESCO. Les premières inscriptions ont suivi avec la Fête des Vignerons en 2016, puis le Carnaval de Bâle et les Processions pascales de Mendrisio, la mécanique horlogère, la prévention du danger d'avalanches et les inscriptions multinationales de l'alpinisme et des murs en pierre sèche.

Pour préparer cette candidature, un groupe de rédaction s'est porté volontaire avec Patrick Rudaz du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut – dont nous rappelons la mémoire ici –, Ernst Roth qui a contribué dès 2012 à la description de l'élément avec le soutien du canton de Berne, le Musée gruérien et l'OFC. Le film, qui a reçu une remarque très positive du comité d'évaluation de l'UNESCO, a été réalisé par Sarah Fasolin, et la photographe Mélanie Rouiller a réuni la sélection des dix images représentatives du dossier. Le choix de leurs sujets a suscité des débats lors de chaque séance du groupe d'accompagnement afin que la diversité des pratiques helvétiques, des animaux et des paysages soit bien représentée. La couleur des vaches a été tout particulièrement discutée ! Mais au-delà de ces aspects visuels, le groupe d'accompagnement nous a constamment rappelé que **les alpagistes ne se nourrissent pas de folklore** ! À noter que nous avons adopté le terme alpagistes en français. Ce terme n'est pas le plus utilisé en Suisse romande mais il est plus compréhensible à l'international.

Voici donc la saison d'alpage inscrite sur la *Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité* par l'UNESCO. Au-delà du côté formel et de la visibilité internationale qui lui est ainsi conférée, cette inscription souligne que **le patrimoine immatériel est vivant, qu'il s'adapte et évolue, qu'il y a la volonté de le transmettre et que les porteurs de tradition sont au centre.**

Donc aujourd'hui nous entendrons en priorité et en écho à chaque intervention, la voix de ceux qui pratiquent l'alpage. Car il est temps de transmettre le flambeau du groupe de rédaction, dont la fonction s'arrête, aux représentants des porteurs de cette tradition, en particulier la faïtière, la SSEA.

Cette inscription, à quoi sert-elle ?

À rien apparemment... Mais vous êtes plus de cent personnes ici dans cette salle qui considérez que cela est important ! L'inscription a allumé un projecteur puissant sur cette tradition, telle qu'elle est reconnue en Suisse : qu'allons-nous faire dans le halo de cette lumière ?

L'UNESCO n'intervient pas dans les éléments inscrits sur ses listes. L'organisation n'impose pas de règles aux porteurs de patrimoine immatériel et n'exige donc aucune paperasse supplémentaire de la part des alpagistes ! Elle nous invite à la découverte, au respect mutuel, au partage de valeurs et à l'engagement.

Le patrimoine est vivant et s'adapte, il se modifie donc, se réinvente à chaque génération. Il faut en prendre soin. La *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, que la Suisse a signée, engage les États partis à sauvegarder leur patrimoine immatériel et à favoriser sa reconnaissance. Le dossier de candidature a donc dû détailler les soutiens et les mesures existantes pour permettre à cette tradition de se poursuivre et s'adapter. Beaucoup d'institutions et de programmes existent donc déjà en Suisse. Le parlement en débat à chaque législature et les budgets en dépendent, qu'il s'agisse des paiements directs, des contributions à l'estivage ou des programmes de recherche.

La candidature exige aussi de préciser les **mesures de sauvegarde** envisagées, dès maintenant, pour soutenir cette tradition. Cet aspect sera évalué dans le rapport périodique remis par chaque État à l'UNESCO, tous les 6 ans. Ces mesures dites de sauvegarde s'organisent en cinq axes, toujours avec les porteurs de tradition :

1. **Fédération et organisation** : la journée vise la mise en réseau des acteurs ;
2. **Formation et transmission des savoir-faire** : transmission intergénération, formation des employés ;
3. **Sensibilisation de tous les acteurs à la dimension patrimoniale** : chalets et paysage, pratiques, récits, images ;
4. **Médiation culturelle (contact avec le grand public) et création culturelle** : implication des artistes, valorisation des artisans, information ;
5. **Recherche et documentation** (agronomique et historique...).

Tout cela sans oublier que la saison d'alpage est d'abord une **pratique économique**, qu'elle se perpétue dans la mesure où ses produits sont correctement reconnus, mis en évidence et rétribués à leur juste valeur.

Les axes de la sauvegarde

Cette journée nous réunit autour de ces mesures. Nous n'allons pas travailler dans le vocabulaire très spécifique de l'UNESCO, mais avec nos mots. L'équipe de préparation a prévu de dialoguer autour des quatre thèmes pratiques suivants :

1. Sensibilisation au patrimoine
2. Changements environnementaux et recherche
3. Main-d'œuvre, relève et formation
4. Mise en valeur économique

Après les apports des chercheurs et les témoignages des alpagistes, deux sessions d'ateliers permettront à chacun de vous de contribuer à la discussion dans deux thèmes successifs. Le plenum de la fin de cette après-midi nous permettra d'esquisser la gouvernance de cette inscription, avec l'organisation future d'un réseau autour de la saison d'alpage.

Confiants dans votre volonté de contribuer à maintenir cette tradition, nous vous proposons de signer, dès maintenant vu le nombre de participants, la déclaration qui vous est proposée. Vous attestez ainsi de votre engagement.

Merci de votre participation. Je vous souhaite de fructueux échanges.



© Xaver Föhn-Gasser

2. CONFÉRENCES

A. Histoire et actualité de la tradition

Évolution de l'économie alpestre et de ses pratiques en Suisse

Dr. Rahel Wunderli, historienne spécialiste de l'histoire de l'agriculture de montagne et des biens communs.



©Nicolas Rodard / UFT

I. L'économie alpestre, un patrimoine culturel immatériel ?

N'est-il pas un peu abracadabrant que l'économie alpestre soit qualifiée de patrimoine culturel immatériel ? Tant de choses sont matérielles : les bâtiments, les routes, les captages d'eau, les plantes, le sol, les pierres, le paysage, les clôtures, les animaux, les produits tels que le fromage, la viande, les personnes ayant des intérêts et des besoins matériels... Si nous parlons de l'économie alpestre comme d'un patrimoine culturel immatériel, nous risquons de tomber dans une vision touristique et naïve qui occulte la dimension physique et économique. Mais peut-être devons-nous simplement accepter la logique de l'UNESCO qui qualifie d'immatériel tout ce qui n'est pas à première vue aussi imposant qu'une pyramide. Et il est probable que la notion de culture de l'UNESCO soit si large que les activités économiques y sont également incluses.

Le mot *patrimoine* me pose le moins de problèmes. Il vise la dimension intergénérationnelle, ce qui est effectivement relativement facile à prouver dans le cas de l'économie alpestre.

Dans mon exploration superficielle de l'histoire de l'économie alpestre en Suisse, j'ai choisi de mettre l'accent sur des périodes importantes, telles que le Moyen Âge, le début des temps modernes, le 19^e siècle et les 20^e-21^e siècles.

II. Points forts historiques

Moyen Âge : des ressources naturelles disputées

Les sources écrites dont nous disposons sur l'économie alpestre médiévale nous montrent une phase au cours de laquelle les règles d'exploitation de ces surfaces sont consignées pour la première fois par écrit. Nous constatons que l'économie alpestre était dans la grande majorité des cas un mode d'exploitation collectif. Des villages ou des vallées entières revendiquaient ces surfaces pour eux-mêmes - les conflits violents autour des alpages n'ont pas été rares au Moyen Âge - et en mettant par écrit les règles d'exploitation, ils transmettaient ce droit de propriété à l'extérieur et consolidaient en même temps la volonté de régulation à l'intérieur. Les alpages étaient donc des ressources locales disputées.

Dans certains cas, nous pouvons suivre les règles de l'économie alpestre sur plusieurs siècles – par exemple, la Corporation d'Ursern. En fait, je considère qu'il s'agit du véritable et impressionnant héritage immatériel de l'économie alpestre : le fait que des communautés locales soient parvenues à gérer leurs surfaces alpestres pendant des siècles, permettant ainsi à la population locale de pouvoir en profiter pendant des générations. Nous devons être conscients que toute une série de pratiques fait partie de cet ensemble de règles : élaborer des règles dans le cadre d'un processus décisionnel bien organisé qui intègre les différents intérêts des personnes concernées, faire respecter les règles sur le terrain par le biais de la surveillance et des sanctions, observer l'évolution des surfaces et, le cas échéant, adapter les règles d'utilisation. Enfin, gérer les pâturages alpins signifie aussi veiller à ce que les conséquences de la forte dynamique écologique soient toujours réparées, ce qui n'est possible que collectivement étant donné l'isolement et l'étendue de ces surfaces.

Le début de la nouvelle ère : ressources locales sur les marchés suprarégionaux

Dans de nombreuses régions, l'économie alpestre évolue d'une économie de subsistance vers une économie intégrée aux marchés suprarégionaux. Le fromage et le bétail d'alpage deviennent des articles d'exportation, de même que, dans certaines régions, le foin sauvage récolté dans ces zones, qui est donné à manger ou vendu aux troupeaux de passage.

L'accès exclusif à la ressource des pâturages alpins, déjà perceptible dans les sources médiévales – les nouveaux arrivants n'ont pas de droits d'exploitation ou seulement des droits limités –, s'intensifie durant cette phase. Cela est lié à la croissance démographique – les ressources sont limitées –, mais aussi à des intérêts économiques accrus.

19^e siècle : dans le sillage de la modernisation

L'économie alpestre est entraînée dans le sillage de la modernisation de l'agriculture : au 19^e siècle, l'industrialisation établit de nouveaux standards économiques. L'augmentation de l'efficacité et du rendement devient un paradigme également dans l'agriculture. Il est toutefois beaucoup plus facile de répondre à ce paradigme sur les terrains plats et de basse altitude que sur les terrains élevés et mouvementés. Mais il en va ainsi des paradigmes : ils mettent tout le monde sous la même pression et ne s'intéressent pas aux différentes possibilités.

Parallèlement à la pression économique, l'économie alpestre est aussi, au 19^e siècle, dans la ligne de mire de l'État national nouvellement créé. Il souhaite valoriser le *capital national* dans les règles de l'art, et cela inclut aussi les grandes étendues qui semblent être mal exploitées en tant que pâturages d'alpage.

La *Société suisse d'économie alpestre*, fondée en 1963, est le moteur de cette modernisation, et la phrase tirée d'une de ses statistiques alpestres est emblématique de son attitude : *nous devons transformer nos fermes de montagne en fermes de vallée*.

20^e – 21^e siècles

Le 19^e siècle voit naître un impressionnant mouvement d'amélioration des alpages qui, au 20^e siècle, à grand renfort d'argent étatique – cantonal et local – et avec encore plus d'efforts, modernise et rationalise les conditions dans les alpages, leur permettant ainsi d'entrer dans la modernité.

Toutefois, le rapport coûts/bénéfices est généralement loin d'être idéal. Non seulement les frais de transport de matériel sont bien plus élevés que dans les régions facilement accessibles, mais il existe aussi quelques cas de chalets d'alpage nouvellement construits qui ne sont plus utilisés seulement quelques années après leur mise en service, car l'exploitation de l'alpage a été arrêtée. Trop isolés, pas assez productifs... Cela n'apparaît certes pas explicitement dans les sources, mais nous devons tout de même imaginer qu'une certaine désillusion a dû avoir lieu. Cela vaut-il vraiment la peine d'investir autant d'argent dans une zone située à la frontière entre la civilisation et la nature sauvage ?

Dès le 19^e siècle, une deuxième raison d'être est apparue les régions de montagne en général et pour la zone d'économie alpestre en particulier : le lieu de nostalgie. Les montagnes et les alpages représentaient, et représentent encore aujourd'hui, beaucoup de choses qui manquent aux hommes dans les régions industrialisées : l'espace, le calme, l'air frais, l'immédiateté, la relation proche entre l'homme et l'animal...

C'est ainsi que les exploitations d'alpage se trouvent aujourd'hui entre les exigences de l'économie moderne et les aspirations des hommes modernes. Il serait impossible d'obtenir les subventions de l'État pour cette zone s'il n'y avait pas eu les images positives.

Et c'est justement sur ce point que joue la candidature à l'inscription sur la liste du patrimoine culturel immatériel.

La saison d'alpage, entre folklorisation et tradition vivante

Anne Philipona, historienne et enseignante, directrice des Cahiers du Musée gruérien.



©Nicolas Bodard / UFT

La vie à l'alpage, la fabrication du fromage, l'économie alpestre sont des thèmes qui ont souvent été traités en Gruyère et depuis longtemps. Ils ont fait l'objet d'une folklorisation qui leur a donné une visibilité, mais qui les a aussi figés. Aujourd'hui, la saison d'alpage est souvent comprise et abordée par le public au travers d'un regard qui oscille entre des images issues du folklore et celles représentant le quotidien vécu dans les chalets d'alpage par ceux qui y travaillent. Ma conférence s'articule ainsi autour de ces deux aspects. Elle est divisée en deux parties.

La première va s'attacher à expliquer d'où vient ce folklore et ce qu'il représente. La seconde va se concentrer sur la tradition vivante, telle que nous l'avons montrée au travers des récents *Cahiers du Musée gruérien* consacrés à l'alpage.

1. L'origine du folklore et sa représentation

Plusieurs éléments expliquent la formation d'un folklore autour de la saison d'alpage, folklore qui prend sa source au 19^e siècle. Le courant romantique a mis en évidence un attrait pour la montagne et pour la nature d'une élite européenne qui visite les Alpes pour y trouver ou y vivre des sentiments exaltés par la nature. La Suisse, qui se forme politiquement avec la mise en place de l'État fédéral, se cherche une identité nationale qui trouve des symboles dans la montagne et dans la vie simple des paysans, alors que la majorité de la population vit sur le Plateau suisse. La vie à l'alpage s'épanouit ainsi dans l'imaginaire national. Il y a aussi une prise de conscience que, à cause de l'industrialisation et de la modernité, le passé est en train de disparaître, un passé souvent idéalisé.

Le canton de Fribourg, et en particulier la Gruyère, est en marge de l'industrialisation, plus présente dans les cantons protestants. Il reste tourné vers l'agriculture. Son économie, au 19^e siècle, est basée principalement sur le commerce du fromage et sur l'élevage, avec, tout de même, l'implantation dans le dernier quart du siècle de quelques usines tournées avant tout vers l'agro-alimentaire : fabrique de chocolat et usine de lait condensé, qui utilisent donc le lait comme matière première.

Politiquement, c'est la période que l'on appelle la République chrétienne, très conservatrice, qui craint tout mouvement social et toute contestation et qui freine ainsi toute tentative d'industrialisation importante.

Ces différents éléments vont servir de terreau à la création et à la diffusion d'un folklore autour de la saison d'alpage. Il s'articule autour de différents médias, comme le chant ou la valorisation de textes en patois et prend différentes formes. Il va ensuite s'épanouir durant l'entre-deux-guerres. En 1928, la création de la *Fédération gruérienne du costume et des coutumes*, portée par Henri Naef, le Genevois devenu conservateur du Musée gruérien, s'attache à faire revivre et à réinventer un passé menacé de disparaître et en est l'un des porteurs.

Un des exemples choisis pour montrer ce folklore lié à la saison à l'alpage est celui du rôle du chant et de la vie chorale, très active en pays fribourgeois. Joseph Bovet, le prêtre musicien, qui est l'artisan du renouveau du chant choral dans la première moitié du 20^e siècle en est l'un des porteurs. Il n'en est pas l'unique, mais le plus prolifique. Par ses festivals, par ses chants, par ses causeries, il met à l'honneur une Gruyère d'où émane un sentiment de permanence et de sécurité. Joseph Bovet exalte dans ses pièces les vertus qu'il veut voir dans la société – glorification du travail et du devoir, distraction noble et bienfaitrice, amour honnête et nécessaire¹. L'armailli en est l'un des personnages clés.

Dans ses chants également, le paysan travaille, la famille est réunie au coin du feu, le rythme des saisons est respecté et le travail de l'armailli, sur l'alpage, en devient romantique. Mais point de modernité dans ses chants. On ne parle ni de tracteurs ni de machines, mais transparaît plutôt l'image rassurante d'un paysan travaillant à la faux ou l'armailli

¹ Rime Jacques, *Le baptême de la montagne. Préalpes fribourgeoises et construction religieuse du territoire (XVII^e-XX^e siècle)*, Neuchâtel, Alphil, p.362.

disant sa prière dans le soir naissant. C'est l'exemple de la très belle *Prière du pâtre* avec l'image qui orne le chant dans l'ouvrage *L'écolier chanteur* de Joseph Bovet paru en 1936².

Ce climat est ensuite porté dans les années d'après Seconde Guerre mondiale. Pour illustrer cet état d'esprit, j'ai trouvé ces propos de Jean-Jacques Glasson, cités dans la magistrale thèse de Jacques Rime intitulée *Le baptême de la montagne* que je vous partage ici car ils expriment bien ce sentiment :

*Il faut se remettre dans l'ambiance de ces années d'après-guerre. Fernand Ruffieux, Henri Naef et d'autres avaient durant les années 1930 révélé la beauté des coutumes gruériennes et encouragé les autochtones à ne pas se gêner de ce qui faisait leur culture et représentait leur identité. Après la guerre, devant la modernité qui faisait peu à peu sa place, un fort mouvement identitaire s'est manifesté. Mon enfance et mon adolescence furent baignées par cette nostalgie des temps anciens et du travail de la terre. Les chants et le souvenir des festivals de l'abbé Bovet aidaient.*³

Courriel de M. Jean-Jacques Glasson (29 décembre 2012).

Le canton de Fribourg qui était vu de l'extérieur comme un canton arriéré et peu moderne trouve ainsi dans cette vision folklorique une fierté et une valorisation de son passé paysan. Toute une série de rituels et d'événements vont ainsi créer ce folklore : la messe des armaillis, célébrée depuis les années 1950 (Bulle 1965), la Poya d'Estavannens qui a eu lieu sept fois depuis 1956, à intervalles irréguliers, les Désalpes qui attirent chaque année des dizaines de milliers de spectateurs dans nos régions et qui célèbrent la descente des troupeaux de l'alpage. Elles sont organisées en manifestations touristiques depuis environ 50 ans – Charmey 1980, Albeuve 1987, Semsales 1993, Planfayon 2005 –, la présence très médiatisée des armaillis et des chanteurs du Ranz des vaches à la Fête des Vignerons, ou la création de groupes de sonneurs de cloches habillés de bredzon, qui ont beaucoup de succès dans les manifestations. Ils sont une tradition récente puisque les deux groupes fribourgeois, les Battants de La Roche (1996) et les Compagnons sonneurs de Vuisternens-devant-Romont (2002) n'ont pas trente ans.

On pourrait multiplier encore les exemples. Cela démontre comment ce folklore a rendu visible la saison d'alpage en Gruyère et continue à être présent aujourd'hui. Cependant, il a aussi figé la représentation de la saison d'alpage auprès du public et trop souvent caché une réalité plus dure et plus intense aussi.

2. La tradition vivante vue au travers des *Cahiers du Musée gruérien*

La saison d'alpage en Gruyère ou dans le canton de Fribourg est en effet bien plus que cela. C'est une tradition vivante, parce qu'elle est le fait de femmes et d'hommes qui la vivent chaque année. C'est l'aspect principal que nous sommes attachés à montrer dans les *Cahiers du Musée gruérien* qui sont sortis il y a un peu plus d'un mois. Notre but était de renouveler la recherche autour de la saison d'alpage en montrant qu'elle a évolué et en montrant aussi ce que cette folklorisation a caché.

J'ai choisi d'approfondir un exemple : celui de la place de la femme à l'alpage. La saison à l'alpage a été longtemps considérée comme un monde d'hommes. Pour preuve, la *Société des armaillis de la Gruyère*, qui se veut la représentante des personnes qui vivent la saison d'alpage, n'a accepté les femmes dans son giron qu'à leur dernière assemblée qui a eu lieu le 15 novembre dernier par 48 voix contre 23. L'année précédente, qui était l'année du centième anniversaire de la *Société des armaillis de la Gruyère*, la question avait déjà été soulevée et la réponse avait été négative. Ces discussions reflètent le fait qu'on a longtemps dit qu'il n'y avait pas de femmes dans les chalets d'alpage et donc dans la tradition. Mais en cherchant bien dans les sources historiques et dans des témoignages, nous avons pu mettre en évidence la place des femmes qui a été, en quelque sorte, invisibilisée.

² *L'écolier chanteur*. Fribourg, 1936, p.245.

³ Rime Jacques, *Le baptême de la montagne. Préalpes fribourgeoises et construction religieuse du territoire (XVIIe-XXe siècle)*, parle de Jean-Jacques Glasson (29 décembre 2012), p.464.

En fait, elles étaient présentes depuis longtemps, mais souvent dans des milieux plus modestes qui n'ont pas été rendus visibles par le folklore. Ce sont surtout les gardes-génisses qui montaient en famille à l'alpage, comme on le voit sur cette photo ci-dessous où l'on pose avec deux baquets à traire, des brotze en patois et non pas avec les instruments de fabrication du gruyère comme on le ferait dans les chalets où l'on fabrique. Ils sont les pauvres de l'alpage. L'auteur gruérien Alexis Peiry, dans son roman autobiographique *L'or du pauvre*, l'exprime ainsi :

Les parents de Madeleine étaient modzenês, garde-modzons, c'est-à-dire garde-génisses. C'est une profession bien fribourgeoise. Les modzenês sont en quelque sorte, les parias de l'alpage, alors que les armaillis en sont l'aristocratie [...] Les génisses aussi séjournent à la montagne en été. Pour un assez maigre salaire, une famille en assume la garde, et c'est ainsi que, un jour du mois de mai, je vis partir pour l'alpage toute la famille B., le père [...], la mère et les enfants, dont, inévitablement, Madeleine.⁴



Devant l'ancien chalet de l'Autin. ©Charles Morel, Musée gruérien

C'étaient donc majoritairement des gens modestes qui restaient d'ailleurs souvent longtemps au chalet parce qu'on y dépensait moins. Ils montaient avec les enfants et chacun avait son rôle et sa place : pour fabriquer et livrer les tommes de chèvres ou de vaches par exemple ou pour effectuer les multiples travaux sans nom de l'alpage. Avec toute la famille présente, on pouvait garder un peu plus de génisses, prendre un plus grand alpage et gagner quelques sous supplémentaires bien nécessaires.

⁴ Peiry Alexis, *L'or du pauvre*, Vevey 2008 (1ère édition, Lausanne 1968), p. 272-273.

Les témoignages permettent aussi de dire des choses que l'on ne voit pas ailleurs, ce que le folklore par exemple ne montre jamais. Je vous en donne un exemple, tiré des témoignages très touchants récoltés par Denise Sonney et qui ont permis d'écrire l'article sur les femmes dans les alpages.

La première fois que je suis arrivée dans ce chalet, j'ai voulu repartir tout de suite. Il n'y avait pas de chambre, sauf une pièce en bas qui était plus une écurie qu'une chambre. On m'a promis une chambre. Ça été fait, bien. Mais en attendant, pendant 10 jours, je n'ai jamais pu sortir mon petit de sa poussette pour le poser quelque part, jusqu'à ce qu'ils fassent deux chambres en haut... La chambre en bas, on l'a nettoyée, mais je ne vous dis pas... il y avait un lit en bois. C'était moisi... une odeur... par terre, une couche de bouse. Une table avec toutes les marques des tasses. Pas lavé, rien...

Marilou Boschung, souvenirs datés de 1965, propos recueillis par Denise Sonney.

Aujourd'hui, les femmes sont présentes et ont fait leur place dans les chalets d'alpage. Les témoignages montrent qu'elles sont indispensables et qu'elles sont même garantes de la bonne marche du chalet, surtout si on fabrique du fromage. Certaines sont elles-mêmes fromagères, comme nous l'avons montré au travers de deux très beaux témoignages de femmes admirables, comme Marina Gachet et Sonja Moret.

D'autres témoignages montrent aussi qu'elles ont dû faire leur place, oser prendre leur place... Là aussi, c'était important pour nous de le montrer et je vous cite également les paroles d'une jeune femme, Élodie Murith, qui passé plusieurs étés au chalet alors qu'elle était adolescente.

On est allé chercher les vaches et j'ai vu que j'avais d'autres capacités. J'ai pu aider à d'autres tâches et j'ai pris confiance, j'ai osé faire d'autres choses. J'ai osé prendre ma place.

Elodie Murith, 2021, propos recueillis par Denise Sonney.

L'inscription par l'UNESCO de la saison d'alpage en Suisse sur la *Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité* permettra certainement de mieux dépasser ce folklore autour de la saison d'alpage, mais sans le rejeter parce qu'il a aussi ses porteurs enthousiastes et joue également un rôle de diffusion et de représentation. Les deux aspects cohabitent et sont parfois portés par les mêmes personnes, qui participent, par exemple, aux désalpes qui sont des moments forts et attendus pour ceux qui ont passé l'été à l'alpage et qui y voient une reconnaissance et un lien avec les citadins. Cependant, cette inscription permettra surtout aux porteurs de la tradition vivante d'avoir plus de visibilité et de lieux d'expression, au-delà du folklore. Et de répondre ainsi encore mieux aux nombreux défis qui les attendent.

Témoignage

Henri Buchs, Président de la Société fribourgeoise d'économie alpestre.



©Nicolas Brodard / UFT

L'économie alpestre a façonné nos paysages. Différents herbages, une prairie fleurie, avec un savant mélange de pâturages et de forêts font la beauté de nos paysages. Le patrimoine bâti habille les régions alpestres tout comme les chaînes de montagne et les vallées.

Il est très important que ces régions et leurs habitants puissent continuer à vivre de leur exploitation d'estivage et subvenir à l'entretien du patrimoine bâti ainsi que des infrastructures nécessaires à une qualité de vie normale.

Certains citoyens idéalistes mettent les pieds au mur par rapport à cette évolution. Ils voudraient que la montagne soit une réserve, un musée à ciel ouvert. Nous ne pouvons pas accepter cette vision.

Je trouve que folklore fait partie de la saison d'alpage, mais dans une infime partie, les jours de la montée à l'alpage et de la désalpe.

Tout le reste du travail à l'alpage prend une grande place : l'entretien des clôtures, l'entretien des pâturages, les soins au bétail, la traite des vaches, la fabrication du fromage ou la livraison du lait à la laiterie. Mais aussi la lutte contre les mauvaises herbes, la préparation du bois pour le chalet, la confection de piquets pour la saison future. Tous ces éléments, moins présents dans le folklore, sont souvent peu connus du public.

L'évolution de l'agriculture a un fort impact sur l'économie alpestre, avec en particulier la diminution du nombre d'exploitations, de plus grands troupeaux, l'arrivée des doses de semences sexées en élevage, la présence des grands prédateurs...

Le plus grave c'est le manque de personnel sur les alpages, qui se fait sentir également sur les exploitations de plaine. D'où une charge de travail toujours plus lourde sur la famille paysanne, patrons et employés.

Sans un soutien fort et une reconnaissance de nos activités alpestres je crains pour l'avenir de nos alpages. Cette reconnaissance passe par un respect du patrimoine alpestre de la part des visiteurs et randonneurs en montagne, comme le témoigne les plaquettes fixées sur nos chalets d'alpage fribourgeois :

*Touriste mon ami,
Tu aimes la montagne et ses vanils
N'oublie pas, je t'en prie, l'armailli
Son travail et ses soucis.
Respecte son temps et son logis.
Toi tu passes, mais lui, il vit.
Je sais que tu m'as bien compris !*

B. Exigences et modification de l'environnement alpestre

L'eau, une nouvelle contrainte pour la saison d'alpage ?

Emmanuel Reynard, géographe, Professeur à l'Institut de géographie et durabilité, et Directeur du Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne, Université de Lausanne.



©Nicolas Boudier / UFT

L'eau est une ressource nécessaire à la bonne marche de la saison d'alpage, autant pour la croissance des herbages que pour la fabrication du fromage. Là où l'eau était rare, les exploitants ont développé des techniques de récolte et de stockage des eaux de fonte. Le changement climatique actuel vient accroître les contraintes relatives à la ressource en eau dans les alpages. Nous analyserons quelles sont ces contraintes, comment elles pourraient évoluer dans le futur et quelles adaptations devraient être faites.

Besoin pour le bétail

L'approvisionnement en eau pour le bétail constitue un aspect crucial de leur bien-être, et les besoins varient en fonction du type d'animaux. Les vaches laitières, vaches allaitantes, vaches à viande, chèvres, moutons et porcs ont des exigences spécifiques en termes de consommation d'eau.

Les conditions météorologiques jouent également un rôle déterminant dans la gestion de l'approvisionnement en eau pour le bétail. En période de sécheresse, caractérisée par une réduction de l'humidité dans l'herbe, les animaux ont besoin d'un apport en eau suffisant pour compenser cette absence d'hydratation naturelle. En cas de canicule, les besoins en eau des animaux augmentent, soulignant l'importance des déplacements pour accéder à des zones ombragées et la nécessité d'une hydratation adéquate. Dans ces conditions, la rosée peut également revêtir une importance particulière en tant que source d'hydratation complémentaire.

La quête de l'eau n'est pas nouvelle

Exemple de l'Arc Jurassien

La recherche d'eau n'est pas une préoccupation récente, comme en témoigne l'exemple de l'Arc Jurassien. Cette région présente un caractère particulièrement riche en ressources hydriques, agissant comme une barrière aux dépressions venant de l'ouest et bénéficiant d'un relief abondamment arrosé, en particulier dans la haute chaîne du Jura vaudois.

Cependant, malgré cette richesse en eau, les alpages de cette région se caractérisent par une relative pauvreté en ressources en eau. Cela s'explique par le relief karstique de la zone, favorisant la formation de réseaux souterrains qui drainent l'eau vers les points bas, laissant les alpages avec un accès limité aux sources en surface.

Face à cette réalité, la nécessité d'adaptation devient impérative. Les habitants de l'Arc Jurassien ont dû développer des stratégies pour surmonter les contraintes hydriques dans les zones d'alpages, démontrant ainsi la longue histoire de l'humanité face aux défis liés à l'accès à l'eau.

Exemple de Niflon en Haute-Savoie

Le second exemple se situe à Niflon en Haute-Savoie. Cette région présente également un massif karstique, caractérisé par une faible disponibilité d'eau de surface mais la présence de gouffres.

Dans les alpages de Niflon, où les ressources hydriques sont limitées, les habitants ont développé des stratégies ingénieuses. La récupération des eaux de pluie et de fonte devient essentielle pour répondre aux besoins en eau. De plus, pour pallier le manque d'eau pendant certaines saisons, le stockage de la neige dans les gouffres constitue une pratique courante. Cette méthode permet de constituer une réserve d'eau naturelle qui peut être exploitée lorsque les autres sources sont moins accessibles.

Le cas des pâturages boisés

Le cas des pâturages boisés présente deux tendances distinctes en fonction de la proximité des localités et des chalets d'alpage.

D'une part, on observe une intensification à proximité des habitations et des chalets d'alpage, souvent caractérisée par le défrichement. Cette pratique consiste en une utilisation plus intensive des terres boisées, généralement à des fins agricoles. Le défrichement vise à libérer des espaces pour l'exploitation agricole, notamment le pâturage du bétail, la culture ou d'autres activités.

D'autre part, dans les secteurs plus éloignés, on observe une tendance à la déprise et à l'extensification, souvent associée à l'enfrichement. La déprise correspond à un abandon ou à une diminution de l'activité agricole, conduisant à une régénération naturelle des zones concernées. L'extensification implique une utilisation plus extensive des terres, avec moins d'intervention humaine.

L'eau, un instrument de gestion des pâturages boisés

L'eau joue un rôle crucial en tant qu'instrument de gestion des pâturages boisés, particulièrement face à la problématique de l'enfrichement.

Lors de périodes de sécheresse, les besoins quotidiens des vaches augmentent en raison des conditions climatiques telles que la chaleur, la soif et la disponibilité limitée d'herbe fraîche. Dans ces circonstances, les vaches ont tendance à délaisser les zones éloignées des points d'eau, concentrant leur activité à proximité des sources d'approvisionnement en eau.

Une stratégie efficace pour contrer l'enfrichement consiste donc à multiplier les points d'eau sur l'alpage. Cette approche vise à rendre l'accès à l'eau plus facile pour le bétail, encourageant ainsi une utilisation plus équilibrée de l'espace et contribuant à la préservation des zones plus éloignées. En assurant une distribution adéquate de l'eau sur l'alpage, on favorise une gestion durable des pâturages boisés tout en répondant aux besoins spécifiques du bétail pendant les périodes de sécheresse.

La nouvelle donne des changements climatiques

Les changements climatiques introduisent une nouvelle donne dans les paysages de montagne, marquée par la remontée de la limite de la forêt et des transformations significatives dans l'occupation du sol, entraînant des ajustements dans la demande en eau.

Ces changements ont des répercussions directes sur la saison d'alpage. D'une part, il existe une diminution potentielle de la ressource en eau due à des facteurs tels que la diminution de l'enneigement, la fonte des glaciers et du permafrost, ainsi que des périodes de sécheresse prolongées. D'autre part, l'allongement de la période végétative peut influencer la disponibilité des herbages, avec une possible diminution de la biomasse végétale.

Ces modifications climatiques ont également des implications sur la demande du cheptel. Les canicules plus fréquentes peuvent accroître les besoins en eau des animaux, ainsi que la demande globale de pâturages. L'ajustement aux nouveaux défis climatiques devient donc essentiel pour une gestion adaptative des ressources en eau et des pratiques d'alpage, permettant de faire face aux impacts changeants sur l'écosystème montagnard.

La nécessité d'adaptation

La nécessité d'adaptation face aux changements climatiques et aux évolutions environnementales requiert une série d'actions stratégiques :

1. Augmenter les capacités de stockage : face à la diminution potentielle de la ressource en eau due aux changements climatiques, il est crucial d'investir dans des infrastructures de stockage pour accumuler l'eau disponible pendant les périodes plus favorables, assurant ainsi une réserve suffisante en cas de besoins accrus pendant les périodes de sécheresse.
2. Mettre en réseau les approvisionnements : la création de réseaux d'approvisionnement en eau peut favoriser une distribution plus équilibrée des ressources hydriques, permettant une gestion plus efficace et résiliente des besoins en eau, surtout dans des régions où les impacts des changements climatiques sont marqués.
3. Améliorer les connaissances au niveau régional : renforcer la compréhension des dynamiques hydrologiques et des impacts des changements climatiques au niveau régional est essentiel. Des données précises permettent d'adapter les stratégies de gestion de l'eau en fonction des besoins spécifiques de chaque région.
4. Réaliser des études prospectives : la réalisation d'études prospectives offre la possibilité d'anticiper les changements futurs, d'évaluer les risques potentiels et de développer des stratégies d'adaptation appropriées. Cela inclut la compréhension des tendances climatiques, des modèles hydrologiques et des impacts sur les écosystèmes.

En combinant ces actions, il est possible de renforcer la résilience des systèmes hydriques et d'assurer une gestion durable des ressources en eau face aux défis posés par les changements climatiques.

Témoignage

Othmar Schelbart, Président de la Société schwytoise d'économie alpestre.



©Nicolas Brodard / UFT

Changement climatique et répercussions sur l'économie alpestre

Les changements climatiques des dernières décennies, notamment les températures plus douces et la fonte précoce de la neige au printemps, ont des effets partiellement positifs sur l'exploitation des alpages en Suisse centrale ; la période d'alpage s'est allongée en moyenne sur plusieurs années, dans les deux alpages pris comme exemples depuis 1980, d'une à deux semaines respectivement. Cela permet de produire davantage de viande et de lait sur la même superficie d'alpage. Cependant, les changements climatiques ont des effets négatifs sur l'envahissement de la végétation buissonnante et des mauvaises herbes, et les coulées de boue ainsi que l'érosion accrue après des fortes précipitations sont plus fréquentes qu'auparavant.

En Suisse centrale également, une région qui, selon la moyenne nationale, n'est pas particulièrement problématique à cet égard, l'approvisionnement en eau des alpages doit aussi être repensé. L'évolution des conditions environnementales a des répercussions concrètes sur la gestion des exploitations domestiques et des alpages. Les pâturages sont désormais pâturés plus tôt et plus intensément, grâce à une modification de la gestion des pâturages, notamment par l'aménagement de parcs plus petits et d'un plus grand nombre de points d'abreuvement. La récolte du foin a également dû être avancée dans la saison afin de pouvoir compenser la forte dégression estivale. Davantage de surfaces sont fauchées, alors qu'elles étaient auparavant exclusivement pâturées.

C. Travailleurs à l'alpage

Main-d'œuvre dans les exploitations d'alpage : Les défis et leur contextualisation dans l'agriculture (de montagne)

Sandra Contzen, Professeure de sociologie rurale, HALF Berne.



© Nicolas Brodard / IFT

En Suisse, près de la moitié des exploitations agricoles pratique l'estivage avec leurs animaux. Outre les avantages techniques de production, l'estivage représente une charge de travail importante pour les familles paysannes qui ne montent pas elles-mêmes à l'alpage. La région d'estivage comprend plus de 7000 exploitations d'alpage. Sur celles-ci, 17 000 alpagistes et bergers s'occupent des animaux, de la fabrication du fromage et de bien d'autres choses encore.

Le personnel d'alpage est d'une importance capitale pour une économie alpestre durable, car il doit garantir un encadrement optimal des animaux et une qualité élevée des produits. Il est particulièrement important que le personnel d'alpage se renouvelle pour que les investissements dans le recrutement, l'introduction et la formation soient rentables. En outre, le changement de personnel peut être source d'incertitude quant à la qualité des produits ou à la gestion du troupeau, ce qui peut représenter une charge financière et psychique/émotionnelle pour les propriétaires d'animaux et/ou les responsables d'alpage. Pour les responsables d'alpages, il est donc particulièrement important de connaître les attentes et les facteurs de loyauté du personnel d'alpage afin de minimiser les changements de personnel.

Alors que l'agriculture de montagne n'est objectivement pas un marché du travail attractif – salaires indicatifs bas, heures de travail élevées, pas d'assujettissement au droit du travail, faible degré d'organisation, travail physiquement pénible –, l'économie alpestre connaît des défis supplémentaires : travail saisonnier, isolement du lieu de travail, journées de travail encore plus longues, salaires indicatifs qui ne sont respectés que dans environ 30 % des cas, précarité des assurances sociales en raison du contournement de l'obligation de la caisse de pension, etc.

Malgré ce manque d'attractivité objectif d'un emploi à l'alpage, il existe des raisons pour lesquelles des personnes travaillent une ou plusieurs saisons sur un alpage. Selon une étude de Calabrese et al. de 2012, ce sont entre autres le style de vie, le sentiment d'indépendance, l'attachement à la tradition, la fascination pour la montagne, les animaux, la solitude ou le contact avec la nature qui motivent les gens à accepter un emploi à l'alpage. Bien que les motivations pour un emploi à l'alpage aient donc été étudiées, il existe jusqu'à présent peu de connaissances sur les facteurs liés à l'entreprise/l'économie alpestre et les facteurs externes à l'alpage qui favorisent ou empêchent un emploi récurrent.

C'est pourquoi la HESA-HAFL et la Société suisse d'économie alpestre (SAV) ont lancé un projet de recherche qui étudie les conditions d'un emploi récurrent du personnel d'alpage. Concrètement, une enquête en ligne ainsi que des interviews approfondies permettront de déterminer quels sont les facteurs liés à l'exploitation et à l'économie alpestre qui influencent la loyauté du personnel d'alpage et quelles sont les conditions cadres externes à l'alpage qui sont déterminantes pour un emploi récurrent (notamment *emploi hivernal*, combinaison travail-famille, etc.).

L'objectif du projet est, d'une part, de mettre à la disposition des propriétaires d'alpages des connaissances permettant de créer des conditions cadres idéales pour la fidélisation du personnel d'alpage. D'autre part, il s'agit d'élaborer des bases permettant d'examiner avec des partenaires économiques la promotion de combinaisons d'activités (*été-hiver*).

Regards croisés sur la main-d'œuvre bénévole et la main-d'œuvre vieillissante dans l'agriculture de montagne

Marie Eich, doctorante FNS HES-SO Valais Wallis / UNINE et Lorry Bruttin, doctorante HES-SO Valais Wallis / UNINE.

Cette présentation a pour objet de mettre en lumière deux projets de recherche menés actuellement à la HES-SO Valais/Wallis, en codirection avec l'Université de Neuchâtel, qui étudient les interactions entre différents types de main d'œuvres au sein des exploitations de montagne et des alpages.

Des bénévoles sur l'Alpe, une ethnographie de l'aide non-monétaire aux paysan-ne-s de montagne en Valais

Le premier projet s'intéresse à quatre programmes d'entraide non-monétaire, issus des milieux associatifs et étatique, qui soutiennent les familles paysannes - dont les exploitations sont situées à plus de 800 mètres d'altitude - en leur procurant des ressources humaines. Ces programmes mettent en contact des bénévoles pour la plupart « citoyen-e-s », du moins non issu-e-s du milieu agricole, avec les agriculteur-ice-s de montagne créant ainsi sur l'Alpe des espaces d'échange aussi étonnants qu'innovants. Cette aide temporaire intervient spécifiquement lors de moments intenses en termes de charge de travail, comme pendant la saison d'alpage, ou lorsque les familles paysannes rencontrent une situation difficile qui déstabilise le bon fonctionnement de l'exploitation (accident, maladie, naissance, etc.). L'idée principale du projet est de se centrer sur ces relations, mêmes éphémères, entre bénévoles et paysan-ne-s qui se tissent sur l'alpage, d'observer comment cette relation d'entraide est enchevêtrée dans un territoire et de tenter de comprendre ce qui émerge, ce qui se crée de ces rencontres parfois peu ordinaires entre des milieux qui peinent à communiquer.

Le passage à la retraite dans le contexte de l'agriculture de montagne en Valais

En Suisse, la profession agricole fait face à un vieillissement démographique marqué, la majorité des actif-ive-s agricoles dépassent l'âge de 45 ans, et la proportion des plus de 65 ans est en constante augmentation (Zorn, 2020). Cependant, peu d'études s'attachent à analyser les expériences vécues de cette main-d'œuvre âgée.

Composée principalement de petites exploitations familiales, l'agriculture de montagne est fortement impactée par les fluctuations résultant de la libéralisation du marché et des réformes de la politique agricole qui privilégient les grandes productions. Dans ce contexte économique précaire, il paraît important de questionner la façon dont les ancien-ne-s chef-fe-s d'exploitation agricole font face à l'épreuve que représente la retraite. Dans quelle mesure la transition à la retraite peut-elle être source de vulnérabilité ?

En premier lieu, la transition à la retraite dans le monde agricole constitue un risque financier. Dans le cadre d'une petite exploitation agricole, les cotisations au système de pension sont relativement faibles. De plus, les paiements directs de l'agriculture cessent à 65 ans, créant un couperet majeur pour les exploitations de montagne qui dépendent largement de ces revenus (Fluder et al., 2009). Les politiques sociales de retraite en Suisse n'assurent pas un revenu adéquat pour ces femmes et ces hommes de 65 ans et plus, en raison de l'inégalité de distribution du système actuel, qui défavorise particulièrement les femmes et les bas revenus, notamment en cas d'interruptions de travail ou de faibles cotisations.

En plus de ces considérations matérielles, la transition à la retraite dans le monde agricole revêt des enjeux symboliques forts. Dans le domaine agricole, des recherches ont révélé que même après avoir atteint l'âge de la retraite, l'engagement dans les activités agricoles perdure, motivé notamment par un attachement profond à la terre et à l'exploitation familiale. Comment ces considérations matérielles et symboliques se manifestent-elles au moment de la transition à la retraite ? Quelles sont les expériences vécues des ancien-ne-s chef-fe-s d'exploitation ? Quels rôles ont leurs entours dans ce moment de transition ?

Ainsi, le passage à la retraite, marqué par l'arrêt des paiements directs, peut être considéré comme une forme de sanction sociale, créant une transition économique et sociale abrupte pour les individus concernés. Cette transition,

du point de vue économique, représente un passage d'une période où des ressources financières étaient disponibles à une période où elles ne le sont plus. L'impact de ce changement financier sur le quotidien de ces individus et les ajustements qu'ils opèrent dans leur vie quotidienne sont des aspects à explorer. La littérature sur ce sujet, bien que limitée, suggère que la plupart des individus, une fois à la retraite, maintiennent une activité agricole productive, motivés par des considérations matérielles et symboliques. Cependant, dans ce contexte de changement, il est essentiel de considérer l'entourage des ancien·nes chef·fes d'exploitation, car dans les exploitations agricoles familiales, l'organisation est systémique. Ainsi, l'expérience de la retraite peut modifier les dynamiques de l'ensemble des personnes concernées. Nous avons donc à faire à une main-d'œuvre composée d'ancien·nes chef·fes d'exploitation, qui poursuit une activité productive. Cependant, les contours de cette expérience de la retraite demeurent peu clairs. De même, les membres impliqués dans l'exploitation prennent part étroitement dans ce processus, mais les détails de cette implication, ainsi que les conséquences qui en découlent, restent largement inconnus.

Témoignage

Pius Schmid, Président de L'Association lucernoise d'économie alpestre.



© Nicolas Brodard / UFT

Main-d'œuvre dans les exploitations d'alpage

Dans le canton de Lucerne, la plupart des alpages appartiennent à des particuliers et sont exploités directement par leurs propriétaires. En moyenne, ils gèrent une trentaine de têtes de bétail, les classant ainsi plutôt dans la catégorie de petite à moyenne taille.

Souvent, toute la famille paysanne déménage en été de l'exploitation principale à l'alpage, parfois avec un apprenti travaillant toute l'année avec la famille. Pour permettre aux familles de séjourner plusieurs mois à l'alpage, les bâtiments d'alpage sont souvent bien entretenus et dotés d'un certain confort. Cependant, cette forme d'exploitation a un impact négatif sur la charge de travail des familles agricoles, qui est souvent très élevée en été ; outre le travail à l'alpage et les soins aux animaux, le foin doit encore être récolté à l'exploitation principale en plaine.

Seuls environ 10% des alpages du canton de Lucerne emploient de la main-d'œuvre non familiale. Ces derniers – tout comme les apprentis – sont en général très bien intégrés dans la vie familiale, et font quasiment partie de la famille. Cependant, en raison du faible revenu du travail généré pour les familles paysannes, les employés ne peuvent généralement être que relativement peu rémunérés.

D. Valeur des produits des alpages

Importance de l'économie alpestre dans le tissu économique régional et création de valeur ajoutée sur les alpages

Paolo Degiorgi, Directeur du Parc naturel régional Jura vaudois.



Durant les mois d'été, l'économie d'alpage et d'estivage exploite les surfaces agricoles d'altitude dans l'espace alpin. La région d'estivage représente un huitième de la superficie de la Suisse. L'économie alpestre s'est développée au fil des siècles et s'est adaptée aux multiples conditions locales, d'où sa complexité et sa diversité. L'économie alpestre est la forme *verticale* de la migration des troupeaux (transhumance). Dans cette forme économique, les gens se déplacent avec leurs animaux entre des régions dans lesquelles les plantes fourragères poussent à différentes périodes. La transhumance se fait par étapes intermédiaires (mayer, pâturage de début de saison, plusieurs échelons), avant que les animaux n'arrivent à l'alpage.

Microcosme où les facteurs économiques, sociaux et environnementaux déterminent la vie des alpagistes, la saison d'alpage apporte des contributions essentielles non seulement à l'agriculture, mais aussi à la tradition et à la protection de la nature. L'estivage du bétail façonne le paysage de nos montagnes, dans les Alpes comme dans le Jura, montagnes où nous faisons du sport et nous détendons. Mais l'alpage est aussi un élément du tissu économique régional, grâce d'une part à la valorisation des matières premières en produits agro-alimentaires à haute valeur ajoutée. D'autre part, il fournit d'autres produits et prestations, notamment dans les domaines de la gastronomie et de l'hébergement, de l'aventure et de l'éducation, des prestations sociales et de la santé.

Bien que la fabrication de fromage d'alpage ait été depuis toujours le seul moyen de stocker le lait et d'avoir des réserves pour la période hivernale, la palette des produits d'alpage comprend désormais aussi d'autres produits laitiers, de la viande et des produits carnés de vaches, de moutons et de chèvres estivés ainsi que d'autres denrées alimentaires.

Le fromage d'alpage reste tout de même le produit phare de l'économie alpestre suisse et le plus important en termes de quantité et de chiffre d'affaires. Les exploitations d'alpage où le lait est transformé en fromage sur place, les contributions d'estivages, prévu dans le cadre de la politique agricole suisse, représente entre 20 et 40 % du chiffre d'affaires total, selon la production laitière des animaux et le prix de vente du fromage. À titre de comparaison celles qui livrent leur lait, la part des contributions d'estivage dans le chiffre d'affaires est de 40 à 50 %. Ce pourcentage est encore plus élevé dans les alpages qui estivent uniquement du bétail d'élevage et des vaches allaitantes.

N'étant fabriqués qu'en été et en quantité limitée, les produits d'alpage sont des produits saisonniers et de niche. Ils ont de petits marchés, mais par rapport aux produits conventionnels, ils remplissent mieux les attentes de certains groupes de consommateurs et ont une utilité complémentaire. Pour expliquer leurs décisions et préférences d'achat, les consommateurs et consommatrices citent spontanément le fait que les produits fabriqués sur place sont meilleurs ou ont meilleur goût. De plus l'achat de ces produits leur permet de soutenir l'économie alpestre et ils associaient le produit à des expériences positives.

Les consommateurs et consommatrices accordent donc une grande importance à la transparence en ce qui concerne l'origine des produits et leur traçabilité. La bonne réputation des produits d'alpage, les rends aussi objet d'usurpation. Avec les deux instruments mises en place par la Confédération dans le cadre de la législation agricole, notamment l'ordonnance sur les dénominations *montagne* et *alpage* (ODMA ; RS 910.19) et l'ordonnance concernant la protection des appellations d'origine et des indications géographiques des produits agricoles, des produits agricoles transformés, des produits sylvicoles et des produits sylvicoles transformés (Ordonnance sur les AOP et les IGP ; RS 910.12), les produits d'alpage jouissent d'une meilleure protection tout en garantissant aux consommateurs leur vraie origine.

L'économie alpestre est associée à des images positives dans la population et est bien ancrée dans la société, ce que montrent l'achat des produits d'alpage et le soutien dont bénéficie l'économie alpestre. Le défi pour les producteurs à l'avenir sera d'adapter le développement de l'offre aux attentes des consommateurs et de conserver leur confiance. Mais ils devront aussi devenir à l'avenir plus résilients face aux enjeux en lien avec les changements climatiques et les questions environnementales.

Témoignage

Erich von Siebenthal, Président de la Société suisse d'économie alpestre.

Importance économique de l'économie alpestre

L'économie alpestre occupe une place importante dans l'agriculture suisse. En chiffres : un tiers de la surface agricole utile est une région d'estivage, environ 700'000 animaux sont estivés chaque année sur les quelque 6'700 alpages et un peu plus de 5'500 tonnes de fromage d'alpage sont produites chaque année. Le nombre d'animaux estivés est resté relativement stable au cours des 20 dernières années. L'amélioration de la situation de l'économie alpestre en matière de paiements directs à partir de 2014 ainsi que l'introduction des contributions d'alpage pour les animaux estivés jouent un rôle non négligeable.

L'économie alpestre est un facteur économique important pour les régions de montagne : elle constitue un pilier indispensable à la survie de nombreuses exploitations agricoles de montagne et génère pour celles-ci une base fourragère supplémentaire. L'économie alpine est également importante pour le tourisme des régions de montagne.

Malheureusement, les revenus de l'agriculture de montagne et de l'économie alpestre sont encore très bas et bien inférieurs au salaire médian comparable. Parallèlement, la charge de travail des alpagistes et des familles de paysans de montagne est très élevée. L'économie alpestre ne pourra être maintenue sur l'ensemble du territoire que si l'on parvient à améliorer les conditions économiques et sociales.

3. ATELIERS

A. Sensibilisation au patrimoine

Modération : Serge Rossier, directeur du Musée Gruérien, Dominique Weissen, Directrice du Réseau des parcs suisses et Henri Buchs, Président de la Société fribourgeoise d'économie alpestre.

Phase I – Brainstorming

Comment contribuer à la sensibilisation aux patrimoines liées à la saison d'alpages ? En quoi l'inscription peut aider ? Quels sont les acteurs à impliquer en lien avec les actions et mesures proposées ? Comment les impliquer ?

Il faut commencer par l'**entretien du patrimoine sur les alpages avec une visée utilitaire** (utile pour le maintien de l'activité agricole sur l'alpage), sans donner trop d'importance au folklore mais bien en valorisant le travail sur l'alpage. Il est important d'améliorer le confort des alpagistes, la loi sur l'aménagement du territoire doit évoluer dans ce sens. Le confort : avoir de l'eau courante, chambres, pouvoir se chauffer. La partie rurale doit rester à disposition du bétail.

Des sentiers thématiques, des journées sont organisés sur la saison d'alpage. Est-ce possible de mettre en réseau ces initiatives.

Il faut dresser un inventaire de l'existant et réfléchir à ce qu'il faut ajouter.

On peut expliquer le patrimoine bâti selon les différentes régions. La recherche sur la construction des chalets est faite, il reste la partie médiation et transmission. Les alpagistes ne sont pas toujours disponibles à accueillir des visiteurs. Les accompagnateurs en montagne (et guides du patrimoine) sont des vecteurs potentiels. Il peut être intéressant d'intégrer les guides nature (rangers) qui peuvent renseigner à la fois sur les thématiques liées à la nature, mais également sur les patrimoines.

Le patrimoine et en même temps aucune fossilisation, **sensibiliser que le patrimoine est vivant** et qu'il évolue sans cesse. On ne veut pas avoir la saison d'alpage à Ballenberg dont le rôle est d'être un témoin de comment c'était avant (mais pas maintenant).

Est-ce que Saison d'alpage veut dire patrimoine ? **Il faut construire la saison d'alpage comme un patrimoine suisse pour le grand public.** Qui veut-on sensibiliser au patrimoine ? Il faut des mesures différentes selon la cible (alpagistes, visiteurs). Les jeunes sont un public à prioriser. Il faut tenir compte de la diversité des typologies d'alpages.

Les musées regroupent les compétences, les collections et le réseau. Ils montrent l'histoire mais doivent inclure la réalité actuelle de l'alpage, montrer ce que représente la vie des alpagistes. Mais les images sont imprégnées de cet imaginaire traditionnel.

Qui va impliquer qui ?

Chaque alpagiste défend son patrimoine, il faut que chacun sente qu'il fait partie d'un tout.

Reconnaissance des besoins : quels besoins et où ? Inventaire des actions qui existent et faire le trait d'union entre les différents acteurs.

L'impact touristique sur les alpages est énorme, notamment avec l'essor du vélo électrique. Des médiateurs sont engagés sur le terrain pour faire de la prévention. Des chartes existent. Il faut quand même faire venir les visiteurs sur l'alpage, des projets existent pour mener les visiteurs sur les alpages et pas seulement dans les cabanes du CAS. Les infrastructures ne suffisent pas, il faut des personnes qui transmettent des savoirs, des savoir-faire et des connaissances. Faut-il former des guides du patrimoine alpestre ?

La collecte de témoignages peut être intéressante : quelle est leur réalité aujourd'hui, leurs besoins, et partir de cela pour élaborer une médiation / sensibilisation.

Il n'y a pas partout des aides pour maintenir le patrimoine bâti. Sans mettre sous cloche, il faut promouvoir la qualité, les matériaux. Pour maintenir le patrimoine bâti, il faut que les chalets soient habités. Les installations liées à la fabrication doivent suivre la modernisation, mais en gardant les marqueurs de l'alpage.

Comment donner de la valeur au patrimoine culinaire lié à l'alpage, à la fabrication ?



©Nicolas Brodard / UFT

Phase II – Priorisation

Définir les actions et mesures à faire figurer dans la déclaration d'intention commune. Définir le ou les acteurs clé à intégrer dans la gouvernance.

État des lieux des actions, des acteurs des réseaux

Qui fait quoi ? avec quels moyens ? avec quelles idées ?

L'Office fédéral de la Culture (OFC) peut soutenir les projets de sauvegarde de traditions entre avril et juin 2024. Liens avec le Fonds de la Recherche Scientifique (FNRS) ?

Les parcs via le Réseau peuvent établir des inventaires de projets réalisés dans les périmètres.

Il ne faut pas oublier les personnes qui ne peuvent pas se déplacer sur l'alpage, donc penser à l'image (film, photo...). Memoriav serait intéressé aux traditions vivantes pour créer des archives.

Il faut que tout le monde soit au clair sur la raison de faire quelque chose.

Qui prend la gouvernance de cet inventaire ?

Il faut inclure les différents points de vue, une transversalité est à trouver (porteurs de projets et personnes du terrain). L'OFC qui a lancé le mouvement doit-il continuer ? La SSEA ou la HAFL, ou les acteurs au plus près de l'économie alpestre, sont les moteurs indiqués. L'OFAG doit être inclus également. Il faut donner des financements supplémentaires à ce que peut obtenir la Société suisse d'économie alpestre (SSEA).

Une plateforme peut être créée avec tous les acteurs concernés pour établir un cahier des charges (patrimoine bâti, collaboration internationale... liste à établir), définir la forme juridique et obtenir des financements.

Aucune association existante ne voudra prendre ce leadership sans financement supplémentaire à son propre fonctionnement.

Sans l'aide de la Confédération, aucun pas supplémentaire ne sera possible.

Comment conscientiser tous les porteurs de tradition, les visiteurs et d'autres acteurs (grandes entreprises ?) à la valeur de la saison d'alpage ?

On peut utiliser davantage les travaux des HES et Universités, pour la recherche et pour les questions fondamentales pour établir un cahier des charges. L'OFC (Julien Vuilleumier) peut intercéder auprès de ces institutions.

Tirer parti des expériences d'autres reconnaissances à l'UNESCO. Quelles ont été les démarches, comment s'est construite cette gouvernance ?

Un crédit de fonctionnement peut être demandé auprès des loteries avec l'appui des cantons, de l'OFC.



©Nicolas Brodard / UFT

B. Changements environnementaux et recherche

Modération : Selina Droz, Directrice de la Société suisse d'économie alpestre, Daniel Mettler, Chef de groupe Développement rural et alpages Agridea et Othmar Schelbert, Président de la Société schwytzoise d'économie alpestre.

Quels sont les défis auxquels sont confrontés les alpages par rapport aux changements environnementaux ?

1. La pénurie en eau, l'approvisionnement en eau pour l'homme et le bétail (captation, eau de fonte et de pluie, multi utilisation, irrigation, etc.)
2. Les événements climatiques extrêmes et dangers naturels (coulées de boues, inondations, érosion, etc.)
3. L'augmentation de la température et de l'ensoleillement
4. Le manque de personnel
5. La gestion des adventices, embroussaillage
6. Le changement de la végétation (variation d'herbage, plantes invasives, changement de la valeur nutritive de l'herbe, etc.)
7. Progression de la forêt
8. Les épicéas qui sèchent sur les alpages
9. L'engrais
10. Le manque de neige en hiver
11. Le changement des comportements touristiques (zones de loisirs étendues, la montagne devient un terrain de jeu)
12. La gestion de la période d'estivage plus précoce et plus longue (adaptation du règlement qui ne correspond plus à la végétation)
13. Le coût de l'infrastructure pour s'adapter aux conséquences du changement climatique (ex. le bétail à l'ombre)
14. Les émissions de méthane à réduire
15. La préservation des espaces pour la biodiversité en général
16. Le réchauffement du permafrost et ses dangers naturels
17. La gestion de la charge de bétail
18. Les règlements et lois qui doivent s'adapter
19. Les maladies et le stress du bétail en augmentation dues à l'augmentation des températures

Priorisation :

1. La pénurie en eau et l'approvisionnement
2. Les événements climatiques extrêmes et les dangers naturels qui en découlent
3. Les changements de végétation (embroussaillage, plantes de pâtures, montées des forêts) et la préservation de la biodiversité
4. L'impact du changement climatique sur le bétail
5. Le tourisme

Quelles mesures s'imposent pour faire face à ces défis ?

1. La pénurie en eau

- La sensibilisation et la prise de conscience de la grandeur de ce défi
- Réfléchir au transport de l'eau et à son prix
- Trouver des synergies pour la multifonctionnalité des réservoirs d'eau, notamment avec les stations de ski (stock, conduites, etc.)
- Revoir les systèmes de bisses
- S'inspirer des pratiques des pays plus chauds et secs (échange de savoir international)
- Un centre de compétence pour développer une stratégie commune, des mesures concrètes et une aide financière
- Connaître les sources d'eau et mesurer leur état et leur niveau (comprendre où l'eau manque)
- Un projet de stockage d'eau (réservoirs d'eau)
- La captation des eaux de fonte de neige
- Un inventaire des systèmes de récupération d'eau (y compris les gouffres)
- Une adaptation de la législation

2. Les événements climatiques extrêmes et les dangers naturels qui en découlent

- Chercher des analogies avec la protection contre les avalanches

3. Les changements de végétation et la préservation de la biodiversité

- Une sélection d'espèces de plantes adaptées
- Suivre l'évolution des espèces avec le changement de la limite de la forêt
- Analyser et déterminer quelles plantes se retrouveraient à l'avenir et faire des essais multiples
- Les plantes invasives : une harmonisation des règles pour la gestion de la biodiversité
- Intensifier l'entretien des pâturages
- Le purinage pour une meilleure qualité d'herbage
- Travailler en collaboration plus étroite avec les politiques et les organisations environnementales (nouvelle législation)
- Impliquer le grand public dans la gestion des pâturages
- Un soutien à la création d'étang agroécologiques et récupération d'eau
- Un soutien à l'abatage des arbres secs et replantation d'essences adaptées (feuillus)
- Des convergences des pratiques d'entretien (alpages, sentiers, pistes VTT) pour conserver les pâturages boisés

Quels acteurs seront appelés à jouer un rôle ?

Les chercheurs, les alpagistes, Agroscope, la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL), les propriétaires d'alpages, la formation, la politique (cantons et régions), une organisation de gestion de bénévolat, les parcs naturels régionaux, les sociétés d'économie alpestre, les associations touristiques, les acteurs culturels.

C. Main-d'œuvre, relève et formation

Modération : Moritz Schwery, responsable Formation continue à l'École d'agriculture du Valais, David Stöckli, Responsable du Secteur paiements directs à l'Institut agricole de Grangeneuve et Pius Schmidt, Président de la Société lucernoise d'économie alpestre.

Phase I – Brainstorming

Comment contribuer à la sensibilisation aux patrimoines liées à la saison d'alpages ? En quoi l'inscription peut aider ? Quels sont les acteurs à impliquer en lien avec les actions et mesures proposées ? Comment les impliquer ?

Recrutement du personnel sur les alpages

Le secteur des alpages fait face à plusieurs défis, notamment la concurrence avec des industries telles que la construction, offrant des salaires plus attractifs, ce qui conduit à une difficulté de trouver et de retenir une main-d'œuvre qualifiée. Actuellement, de nombreux alpages dépendent de la main-d'œuvre étrangère, ce qui peut entraîner des problèmes de qualité du travail et de salaires. Pour surmonter ces défis, il est crucial de trouver des solutions innovantes.

Une possibilité pourrait être la combinaison d'activités, attirant du personnel en concentrant la saison d'alpage sur quelques mois de l'année. La recherche de partenariats avec des acteurs locaux, tels que des entreprises alimentaires ou des remontées mécaniques, pourrait également contribuer à diversifier les sources de revenus.

La collaboration avec les offices régionaux de placement et la mise en place de congés d'alpage avec garantie de retour au travail pourraient être des options à explorer pour faciliter le recrutement et la rétention du personnel.

L'amélioration des conditions de travail, notamment par l'organisation de cours de familiarisation et la création d'un environnement propice, est essentielle. Il est important de motiver le personnel, qu'il soit qualifié ou non, en favorisant l'intégration dans la famille et en offrant des incitations financières attractives.

La formation des gestionnaires d'alpages dans la gestion du personnel est un besoin crucial, tout comme la simplification administrative de l'engagement du personnel étranger. L'accent sur l'attrait financier, la durée du travail et la collaboration avec des plateformes de recrutement comme Zalp peuvent également être des stratégies utiles.

En ce qui concerne la formation, il est suggéré d'impliquer davantage les jeunes dans le thème des alpages, en les incitant à faire des stages. Les ingénieurs agronomes devraient également être sensibilisés à cette réalité en effectuant des stages sur les alpages.

La nécessité de salaires équitables et de meilleures conditions (LPP) pour attirer et fidéliser la main-d'œuvre suisse est soulignée, avec la proposition de gérer plusieurs alpages en tant que garde-génisses pour assurer des revenus stables.

Enfin, il est suggéré de valoriser le rôle des alpages dans divers domaines tels que le tourisme et la sécurité, et d'encourager le soutien financier de ces secteurs pour renforcer l'économie alpestre dans son ensemble.

Acteurs à impliquer

Les cantons, la Confédération, les Hautes Écoles, les associations paysannes.

Phase II – Priorisation

1. Envisager la combinaison de deux activités salariales pourrait constituer une stratégie attractive pour attirer du personnel, étant donné que la saison d'alpage est concentrée sur quelques mois de l'année. Il serait intéressant de rechercher des partenariats, par exemple dans le secteur alimentaire ou avec des remontées mécaniques.
2. Créer un **environnement propice, offrant un cadre agréable, un climat favorable et des conditions sociales avantageuses**, est essentiel pour que le personnel se sente bien lors de son séjour sur les alpages.
3. **Proposer des congés pour le personnel d'alpage** tout en garantissant la pérennité de leur poste pourrait répondre aux besoins des travailleurs et contribuer à assurer leur engagement à long terme.
4. Une **simplification administrative significative de l'engagement du personnel étranger** est nécessaire pour faciliter les processus de recrutement et d'emploi sur les alpages.
5. **Établir des conditions salariales équivalentes à celles d'autres professions** est impératif pour attirer et maintenir la main-d'œuvre suisse sur les alpages, couvrant des aspects tels que les salaires et la prévoyance professionnelle (LPP).



© Nicolas Brodard / UFT

D. Mise en valeur économique

Modération : Vincent Bailly, Directeur de Lavaux, patrimoine mondial UNESCO et François Margot, ancien Secrétaire régional Pays-d'Enhaut Région et ancien Coordinateur du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut.

Phase I – *Brainstorming*

Comment l'inscription à l'UNESCO de la saison d'alpage peut-elle contribuer à la rentabilité des alpages et l'accroissement des revenus des alpagistes ?

Quelles peuvent être les autres valorisations économiques découlant de l'existence et du maintien des porteurs du patrimoine culturel immatériel pour les régions et les filières concernées ? Comment ?

Pour dynamiser l'économie des alpages, plusieurs initiatives peuvent être envisagées. Tout d'abord, il serait bénéfique de réduire la marge bénéficiaire des grandes surfaces sur les produits locaux, permettant ainsi une plus grande rentabilité pour les producteurs d'alpage. La mise en place d'une structure professionnelle indépendante des producteurs d'alpage, arborant un logo commun pour les produits, renforcerait la cohésion et la visibilité de cette filière.

Il est essentiel de favoriser l'économie locale, particulièrement dépendante de la saison d'alpage, en encourageant la vente directe des produits. Pour accroître la reconnaissance du métier d'alpagiste et des produits, des actions de sensibilisation doivent être envisagées, avec une réflexion sur les canaux de communication pour éviter la propagation de fausses informations.

L'agritourisme peut être soutenu par des mesures publiques, et la création d'un local de centralisation des produits faciliterait leur distribution auprès des restaurants et petites épiceries, éliminant ainsi les intermédiaires.

Une approche intégrée serait de pouvoir associer l'exploitation de base et celle d'alpage, optimisant ainsi le travail. La viande d'alpage devrait être mise en valeur, différenciant sa production de celle de la plaine, parfois entachée d'une mauvaise réputation.

Des financements participatifs pour l'entretien des alpages pourraient être explorés, et le marketing des produits devrait s'étendre davantage aux zones urbaines et rurales à forte densité démographique. La signalétique près des chemins pédestres devrait se concentrer sur la promotion des produits plutôt que sur des panneaux explicatifs.

Enfin, l'organisation de marchés en automne après la désalpe pourrait stimuler la vente et sensibiliser le public à cette activité économique importante.

Qui pour valoriser la partie économie de la saison d'alpage ?

Acteur du tourisme, SSEA, Association des producteurs de fromages d'alpage, les AOP concernées, Union Suisse des Paysans, Office fédéral de la culture.



©Nicolas Brodard / UFT



©Nicolas Brodard / UFT

Phase II – Priorisation

1. Encourager une économie plus équitable en favorisant la vente directe, en réduisant la marge des grandes surfaces sur les produits locaux au profit des producteurs, et en valorisant l'appellation "produits d'alpage".
2. Améliorer la reconnaissance des métiers d'alpagistes et du secteur agricole en sensibilisant le public à la réalité de l'économie alpestre, au travail des alpagistes et à la nature exigeante de leurs activités.
3. Établir des partenariats avec les offices du tourisme pour promouvoir les produits locaux et les activités alpestres.
4. Adapter les cadres légaux et simplifier les processus administratifs pour permettre aux alpagistes de s'ajuster plus efficacement, notamment face aux défis posés par les changements climatiques.



©Nicolas Brodard / UFT

4. SYNTHÈSE

A. Changements environnementaux et recherche

Extrait du dossier de candidature UNESCO

« Pour répondre aux défis concernant l'avenir des pratiques alpestres et proposer des solutions concertées, des collaborations sont à mener avec le monde de la recherche. »

« ... permettant un dialogue et une participation directe des praticiens aux processus de recherche, ... »

« ... créant des liens entre sciences agronomiques et humaines. »

Résultats des ateliers

Élaborer une stratégie visant à améliorer l'approvisionnement en eau dans les alpages en explorant des mesures telles que la captation, le stockage, la multifonctionnalité des réservoirs et le soutien financier.

Mettre en œuvre des initiatives pour s'adapter aux changements dans la végétation, impliquant la recherche et le conseil sur la gestion des herbages, la plantation d'essences d'arbres mieux adaptées, et le soutien bénévole pour lutter contre les plantes invasives.

Fournir un soutien pour la gestion des conséquences des événements climatiques extrêmes et des dangers naturels affectant les alpages.

Sensibiliser les acteurs du secteur touristique à la réalité de la saison d'alpage et à son impact, encourageant ainsi une prise de conscience collective.

Acteurs : les chercheurs, les alpagistes, Agroscope, la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL), les propriétaires d'alpages, la formation, la politique (cantons et régions), une organisation de gestion de bénévolat, les parcs naturels régionaux, les sociétés d'économie alpestre, les associations touristiques, les acteurs culturels.

B. Main-d'œuvre, relève et formation

Extrait du dossier de candidature UNESCO

« ... une plateforme de mise en réseau des connaissances sur l'économie alpestre sera créée par la SSEA et AGRIDEA, en collaboration avec les cantons, pour générer davantage d'échanges de bonnes pratiques... »

« ... Recrutement de travailleurs et renforcement du bénévolat... »

Résultats des ateliers

Envisager la combinaison de deux activités salariales pourrait constituer une stratégie attractive pour attirer du personnel, étant donné que la saison d'alpage est concentrée sur quelques mois de l'année. Il serait intéressant de rechercher des partenariats, par exemple dans le secteur alimentaire ou avec des remontées mécaniques.

Créer un environnement propice, offrant un cadre agréable, un climat favorable et des conditions sociales avantageuses, est essentiel pour que le personnel se sente bien lors de son séjour sur les alpages.

Proposer des congés pour le personnel d'alpage tout en garantissant la pérennité de leur poste pourrait répondre aux besoins des travailleurs et contribuer à assurer leur engagement à long terme.

Une simplification administrative significative de l'engagement du personnel étranger est nécessaire pour faciliter les processus de recrutement et d'emploi sur les alpages.

Établir des conditions salariales équivalentes à celles d'autres professions est impératif pour attirer et maintenir la main-d'œuvre suisse sur les alpages, couvrant des aspects tels que les salaires et la prévoyance professionnelle (LPP).

C. Sensibilisation au patrimoine

Extrait du dossier de candidature UNESCO

« ...susciter une compréhension publique plus nuancée de l'alpage »

« ...développer la présentation et la compréhension du patrimoine culturel immatériel en donnant la parole aux praticiens. »

Résultats des ateliers

Établir un inventaire permettra de connecter tous les aspects de la saison d'alpage impliquant l'ensemble des parties prenantes concernées.

La coordination du projet est assurée par divers acteurs tels que l'OFC, l'OFAG, la SSEA, les HES-Universités, etc.

Accorder les ressources nécessaires pour le lancement du projet est essentiel.

D. Mise en valeur économique

Extrait du dossier de candidature UNESCO

« La pratique crée des liens économiques et émotionnels entre la population locale, les alpagistes et les alpages et participe ainsi au maintien de paysages culturels séculaires. » (produits et prestations)

Résultats des ateliers

Encourager une économie plus équitable en favorisant la vente directe, en réduisant la marge des grandes surfaces sur les produits locaux au profit des producteurs, et en valorisant l'appellation "produits d'alpage".

Améliorer la reconnaissance des métiers d'alpagistes et du secteur agricole en sensibilisant le public à la réalité de l'économie alpestre, au travail des alpagistes et à la nature exigeante de leurs activités.

Établir des partenariats avec les offices du tourisme pour promouvoir les produits locaux et les activités alpestres.

Adapter les cadres légaux et simplifier les processus administratifs pour permettre aux alpagistes de s'ajuster plus efficacement, notamment face aux défis posés par les changements climatiques.

E. Fédération et gouvernance

La Société suisse d'économie alpestre aspire à établir un réseau favorisant le dialogue entre les divers acteurs impliqués.

La *Société suisse d'économie alpestre* a besoin de l'aide et de la collaboration de tous les autres acteurs.

En 2024, un événement sera organisé afin de créer une association qui aura comme objectif de mettre en valeur la saison d'alpage.

Il est prévu de mettre en pratique les mesures de sauvegarde mentionnées dans l'inscription (UNESCO).

5. CLÔTURE

Isabelle Raboud-Schüle, ethnologue, ancienne directrice du Musée gruérien et co-rédactrice du dossier de candidature de la saison d'alpage.

Aujourd'hui nous avons réuni un grand bouquet d'idées, une riche matière première qui servira pour la suite. Les ateliers ont aussi permis d'établir des priorités qui se retrouvent dans les notes ajoutées à chaque mesure de sauvegarde.

Quelques retours plus émotionnels et transversaux sur ce qui a été exprimé dans les différents groupes :

Nous avons beaucoup appris les uns des autres et partagé un réel plaisir à discuter, échanger. Vous avez contribué à la grande qualité dans ces échanges, dans un climat d'engagement et d'écoute où la voix des alpagistes a été présente. On a entendu beaucoup de défis à surmonter mais il a aussi été beaucoup parlé de chances. Il est si important de **faire communauté** autour de cette tradition, dans toutes ses diversités. Cette journée a permis de créer et resserrer des liens, au-delà du contexte cantonal.

On ne le répètera jamais assez, les alpagistes souhaitent **être entendus et participer aux décisions** qui les concernent. Ils soulignent aussi combien leur tradition est une réalité actuelle, qu'il faut reconnaître et placer au centre des mesures prises pour la sauvegarde de la tradition. Les alpagistes doivent aussi prendre davantage la parole !

Dans plusieurs thématiques il a été question d'**actualiser, développer, renouveler le récit national de la saison d'alpage**. Cette tradition est riche, diverse et complexe mais l'inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité souligne **les points communs qui sont partagés en Suisse...** et au-delà. Des alpagistes voisins au-delà des frontières suisses sont intéressés et pourraient rejoindre le dossier. Toutefois, dans ces pays, la tradition n'a pas une place aussi centrale au niveau national qu'en Suisse.

Il faut mieux **valoriser l'image et les appellations d'alpage**, il faut les défendre et les relier exclusivement aux produits d'alpage dont le prix doit être préservé. Cette valorisation peut s'appuyer sur des témoignages et travailler avec des traits-d'unions, soit des acteurs culturels qui doivent faire connaître aux publics les réalités contemporaines de la pratique sur les alpages.

La sauvegarde de la tradition ne peut réussir sans **prendre soin des personnes**. La formation est importante, pour les travailleurs, pour les employeurs aussi qui font face à des difficultés de personnel, ainsi que pour toutes les personnes qui parlent au public (guides, médiateurs culturels, étudiants stagiaires à l'alpage par ex...). L'alpage génère pour beaucoup de travailleurs une grande **précarité**. Les mesures à prendre doivent se penser sur **l'été et l'hiver**, en dépassant le cadre de la seule branche alpestre. L'interaction avec le **tourisme**, comme client mais aussi comme employeur voire co-financeur est incontournable.

Des sentiers didactiques, des offres diverses de médiation culturelle ou de formation, de promotion foisonnent. Trop d'associations différentes dont certaines devraient être réformées. Il est décisif de **s'organiser à l'échelle du pays**, de mieux relier les acteurs efficacement. Cette **gouvernance**, ou mise en réseau, qui prendra peut-être la forme d'une association, est à construire autour de la Société suisse d'économie alpestre (SSEA). **Ne laissons pas la SSEA seule** dans cette tâche qui nécessite soutien de tous et des moyens. La charte que vous avez signée manifeste ce soutien (cf ci-dessous).

**DÉCLARATION COMMUNE - GEMEINSAME ERKLÄRUNG -
DICHIAZIONE CONGIUNTA - DICHIARAZIUN CUMINA**

La Saison d'alpage est inscrite sur la Liste représentative du patrimoine immatériel par l'UNESCO. Nous partageons la fierté de toutes les personnes qui pratiquent cette tradition.

En dialogue avec les divers acteurs concernés, nous voulons contribuer aux mesures de sauvegarde et transmettre notre attachement à cette pratique.

Die Alpsaison wurde von der UNESCO in die Repräsentative Liste des Immateriellen Kulturerbes aufgenommen. Wir teilen den Stolz aller Menschen, die diese Tradition ausüben.

Im Dialog mit den verschiedenen betroffenen Akteuren wollen wir zu den Erhaltungsmaßnahmen beitragen und unsere Verbundenheit mit dieser Praxis vermitteln.

La stagione alpestre nella Lista rappresentativa del patrimonio culturale immateriale dell'UNESCO. Condividiamo l'orgoglio di tutti coloro che praticano questa tradizione.

In dialogo con i vari attori coinvolti, vogliamo contribuire alle misure di salvaguardia e trasmettere il nostro attaccamento a questa pratica.

La Stagiun d'alp figurescha en la glista represchentativa dal patrimoni cultural immaterial da l'Unesco. Nus partin luschezza cun tuts quels che pratigeschan quella tradiziun.

Nus vulain contribuir en il dialog cun ils differents acturs pertutgads a las mesiras da protecziun e trasmetter nossa attaschadadad a questa pratica.

PRÉNOM, NOM	NPA	SIGNATURE	PRÉNOM, NOM	NPA	SIGNATURE
Renzo Schiavuzo	6543		Pierre-Alexis Morand	1630	
Jean Steinguer			Florent Lindet	1071	
Patrice Sorcard			Christelle Grognet	1669	
Nelson Sebastien	1661		Catherine Excoffier	1721	
Dimitri Bledin	1989		Sergio Román	1643	
Vikens Tracchi	6445		Julien & Tommy	1937	
Renato Bontognali			Samuel Pieng		
Regula Kunz	3996		Vincent Compro - Parthoven	1693	
Franz Guterer	3996		Georg Beck Ruster	6370	
Patrick Mauc	1947		Benoit Clément	1697	
Nicolas Glanon	1762		Monica Soudat	1643	
Rahel Wunderli	3124		Maria Anna Bertolino	1931	
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	3750	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	Philippa Anne	1635	
MARC GILGEN	1005		Sau-Louis Koch	1683	
MARTINE JACQUES	1948		Franziska Weilen	1700	
Cécile Wiedmer	3012		Philippe Rogat	1660	
Denis Rime	1636		Amicijus de Busman	1707	
Emmanuel Reynard	1965		Norbert Schmid	3753	
Dejani: Paolo	1006		Jean-François Bernard	1666	
CORRAY Marie	1039		Maurice Gialletti	1927	
Bernard G&A	1814		SAVOY GUILLAUME	1616	
Darre Louis	1607		Zhinden Elmar	1719	
Philippe TERNOSTAI	1757		Georg Anton Kemper	3472	
Marc Rie	1700		Gillian Simpson	1633	
Colting Jocelyne	1724		François Nageat	1658	

6. ANNEXES

Coupures de presse

La Gruyère – jeudi 7 décembre 2023

La saison d'alpage plébiscitée par l'Unesco au Botswana

Mardi soir, la saison d'alpage a officiellement été inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Réaction à chaud – par 40 °C au Botswana – avec le Fribourgeois **Julien Vuilleumier**, collaborateur scientifique de l'Office fédéral de la culture et représentant de la Suisse sur place.

CHRISTOPHE DUJOI

Comment avez-vous vécu cette inscription officielle de la saison d'alpage?

Julien Vuilleumier. Ce qui est intéressant, c'est que ce moment finalement assez court – quelques minutes – est la conséquence de près de trois ans de travail, avec toute une équipe. C'est génial d'avoir pu suivre ce projet depuis ses prémices, d'avoir pu constituer le groupe de travail, d'avoir vécu ce parcours en commun et de se retrouver au Botswana pour cette inscription. La boucle est bouclée, même si ce n'est absolument pas la fin du projet en tant que tel.

Vous avez pris la parole au nom de la candidature suisse. Comment avez-vous vécu ce moment très solennel?

C'était un peu une surprise. En général, le chef de délégation prend la parole. Mardi, mes collègues m'ont donné cette opportunité, comme je m'étais occupé du dossier. C'était très sympa de faire personnellement ces remerciements devant l'assemblée.

Le fait d'avoir travaillé pour le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, très proche des



«Les liens au développement durable et à la gestion des ressources ont été particulièrement remarqués lors de notre présentation», se réjouit le Fribourgeois Julien Vuilleumier, qui a pris la parole mardi devant les membres de l'Unesco réunis au Botswana. CAPTURES D'ÉCRAN DE LA RETRANSMISSION EN DIRECT

alpages, a sans doute dû vous faire un pincement au cœur?

Il y a quelques années, l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art racontait un peu de l'histoire jurassienne, ma région d'origine. Cette fois-ci, l'histoire fribourgeoise est au centre de cette inscription. J'ai eu une pensée particulière pour Patrick Rudaz, qui était là au début du projet. On a commencé à travailler ensemble sur ces sujets il y a quinze ans. D'être là, au Botswana, pour faire aboutir le projet était très touchant.

Avez-vous eu l'occasion d'échanger avec les autres délégations sur la saison d'alpage?

Enormément de dossiers sont traités. Mais j'ai discuté

avec des représentants de pays associés sur le dossier de la transhumance. Cette tradition est très proche, car la plupart des pays européens sont concernés. On m'a posé la question de savoir pourquoi la Suisse a un rapport différent à cette tradition. Pour les porteurs de la saison d'alpage, les alpagistes eux-mêmes, la Société suisse d'économie alpestre, la transhumance est une autre réalité. La saison d'alpage est une particularité suisse. Mais j'ai senti un intérêt des délégations de l'Arc alpin pour des collaborations à venir. Ce qui a été remarqué dans notre présentation, ce sont les liens au développement durable et à la gestion des ressources. L'organe d'évaluation les a claire-

ment mis en évidence. J'ai ressenti un réel intérêt sur cette question.

Quel est votre programme ces prochains jours?

On a fêté un tout petit peu mardi soir, mais on reste extrêmement actifs pour la suite de nos fonctions dans le comité. La Suisse est membre du comité, vice-présidente, membre du bureau. Les trois personnes de notre délégation continuent à travailler très activement jusqu'à samedi soir. La question du développement durable est présente dans de nombreuses discussions.

L'irrigation traditionnelle a également été acceptée lors de cette session. Comment

la Suisse est-elle impliquée dans ce projet?

La aussi, le dossier a été reconnu comme exemplaire. Les porteurs viennent de sept pays différents, dont la Suisse, qui ont travaillé ensemble. La dynamique est encore différente, grâce aux collaborations à différents niveaux. Pour nous, les consortiums de bisses en Valais sont concernés, tout comme les prairies irriguées de la région d'Oberaargau, à cheval sur les cantons de Berne et Lucerne.

Dès lundi, vous pourriez votre travail sur la tradition du yodel, la prochaine inscription portée par la Suisse...

Oui, littéralement, nous avons en effet une réunion autour du yodel la semaine pro-

chaine. Le processus est similaire, avec un groupe d'accompagnement constitué. Si tout va bien, le dossier sera déposé en mars 2024 et l'inscription pourrait intervenir dans un délai de dix-huit mois, soit potentiellement à la fin 2025.

Avez-vous eu le temps de faire un peu de tourisme?

Le premier jour, la réunion a été décalée et nous avons eu l'occasion d'observer une riche biodiversité dont des hippopotames, des crocodiles et des buffles. Sinon, la réunion a lieu sous une tente, dans le parc d'un grand hôtel, à quelques pas d'une rivière, près du parc national de Chobe, au nord du pays. ■

La Gruyère – jeudi 7 décembre 2023

«Aboutir à des améliorations concrètes»

Comment la Société suisse d'économie alpestre (SSEA) accueille-t-elle cette inscription désormais officielle à l'Unesco?

Selina Droz, directrice de la SSEA: On se réjouit pleinement. Je vois cette inscription de manière très positive, comme une reconnaissance du travail des alpagistes. En plus, elle intervient justement à un moment plutôt compliqué pour l'économie alpestre. Les gens d'alpage doivent résoudre plein de problèmes et affronter plein de défis, notamment par rapport aux changements climatiques. Cette reconnaissance pourrait aboutir à des soutiens plus prononcés non seulement d'un large public, mais aussi de la politique.

A vos yeux, les gens des alpages se sentent-ils concernés par cette inscription au niveau mondial?

Pour le moment, ça reste un peu vague pour les gens des alpages. Main-

tenant, la SSEA a pour mission de communiquer, d'informer, de sensibiliser. Et de leur montrer que cette reconnaissance va apporter des choses. Il faut que cela aboutisse à des améliorations concrètes.



Comment voyez-vous le rôle de la Société suisse d'économie alpestre ces prochaines années?

Notre principal rôle est de fédérer tous les acteurs pour arriver à des actions concrètes, que l'on puisse mener ensemble. Le travail de sensibilisation auprès des alpagistes est très important. Je vois cela comme des vases communicants. Il faut à la fois renforcer les liens avec le grand public et avec la politique. Afin que les soutiens soient plus approfondis.

Est-ce que réellement cette inscription à l'Unesco va déboucher sur une

augmentation de financements et de subventions?

Oui, il y aura des financements supplémentaires possibles, qui seront conditionnés à des projets. La Confédération peut soutenir à 50% des projets en lien avec cette reconnaissance et au maintien de l'économie alpestre. Dès l'année prochaine, le premier pas sera de mettre ensemble tous les acteurs autour d'une table, de se concerter, de mettre le projet en route. Et aussi de définir une structure, une gouvernance, pour que l'organisation fonctionne.

La SSEA sera-t-elle le pilote de cette nouvelle structure?

Officiellement, rien n'a encore été décidé. Mais je pense qu'il est absolument nécessaire que l'économie alpestre soit dans le lead de cette organisation. Il ne faut pas exclure les alpagistes, qui sont les acteurs principaux de cette reconnaissance. Ça ne pourra pas fonctionner sans eux.

Au niveau suisse, existe-t-il de grandes différences entre les régions?

L'économie alpestre est structurée de manière un peu différente d'une région à l'autre. La proportion d'alpages privés et d'alpages portés par des collectivités et des corporations est différente et elle a un effet sur les aspects financiers, mais aussi sur les traditions, le folklore. Je pense que les traditions culturelles sont plus importantes dans les régions où il existe davantage d'alpages privés. Ou les agriculteurs montent eux-mêmes à l'alpage. Comme le canton de Fribourg ou l'Oberland bernois, par exemple, où les montées à l'alpage et les dézalpes sont plus courantes. Dans les régions où les alpages sont gérés par des collectivités, ça se montre un peu moins.

Comment imaginez-vous résoudre la problématique des grands prédateurs?

Il est très important pour l'existence des alpages que la croissance

exponentielle des loups puisse être stoppée par des tirs de régulation. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance sur la chasse, on espère arriver à une amélioration de la situation. La régulation est impérative pour le maintien de l'économie alpestre.

Et quelles solutions envisagez-vous pour que les alpages trouvent la main-d'œuvre dont ils ont besoin?

On ne pourra pas résoudre ce problème d'un jour à l'autre. L'économie alpestre est concernée comme partout par la pénurie de main-d'œuvre. La SSEA a mis sur pied un projet de recherche avec la Haute Ecole d'agronomie à Zollikofen, qui porte principalement sur deux questions: comment fidéliser les employés d'alpage pour qu'il ne reste pas seulement une année sur le même alpage. Mais aussi comment améliorer la situation en hiver pour les employés des alpages. Quel travail peut-on leur trouver? CD

La Gruyère – samedi 9 décembre 2023

La saison d'alpage face à ses défis

Jeudi, plus de 150 acteurs du monde de l'alpage se sont réunis à Bulle non seulement pour fêter l'inscription de la tradition à l'Unesco, mais surtout pour réfléchir à son avenir et pour mettre en œuvre une série de mesures de sauvegarde.

CHRISTOPHE DUTOIT

BULLE. Il flottait un air de fête, jeudi en fin de journée, au centre-ville de Bulle. Au rythme des tambours, les quelque 150 invités à la journée thématique sur la saison d'alpage ont défilé sous les regards interrogatifs des badauds en balade sur le marché de Noël. Après l'aubade des jeunes musiciens du CO de la Gruyère, les orateurs se sont succédés dans l'intimité de l'Hôtel de Ville pour féliciter ceux qui ont œuvré à l'inscription de cette tradition au patrimoine culturel immatériel de l'humanité (*La Gruyère* de jeudi).

Entre plusieurs prestations musicales soucieuses de moderniser le folklore, ils ont surtout remis au centre les gens des alpages, les porteurs de cette tradition qui «nous relie à nos racines», a rappelé le président du Conseil d'Etat iroubourgeois Didier Castella.

Plus tôt dans la journée, tous ces acteurs liés de près à la saison d'alpage se sont retrouvés aux Halles pour une matinée de microconférences et une après-midi d'ateliers dédiés aux mesures de sauvegarde qui accompagnent cette inscription à l'Unesco (*lire ci-dessous*).

«Besoin d'un récit commun»

«La qualité des discussions était très bonne. L'ambiance très cordiale, avoue Isabelle Raboud, ancienne directrice du Musée gruérien et corédactrice du dossier de candidature. Aujourd'hui, nous avons fait communauté. C'est un gage important pour la suite.»

Contrairement aux inscriptions à l'Unesco de type conservateur,

«Nous avons besoin d'un récit commun qui tienne compte de nos diversités. Aujourd'hui, j'ai beaucoup entendu le mot défi, je pense qu'il faut aussi parler du mot chance.» ISABELLE RABOUD



Au son des tambours et des chants traditionnels revisités par Marie-Claude Chappuis et Christel Sautaux, les invités à la journée thématique en lien avec l'inscription de la saison d'alpage à l'Unesco ont planché sur les mesures de sauvegarde qui devront être mises en œuvre par la Société suisse d'économie alpestre, présidée par Erich Von Siebenthal (*en haut à droite*). PHOTOS THOMAS GALLEY

comme Lavaux, celle d'une tradition vivante n'est pas «une mise sous cloche», explique Isabelle Raboud. Autour de la saison d'alpage, nous avons besoin d'un récit commun qui

tienne compte de nos diversités. Aujourd'hui, j'ai beaucoup entendu le mot défi, je pense qu'il faut aussi parler du mot chance.»

Au gré des nombreuses propositions qui ont fusé durant la journée, la question de la gouvernance d'un tel projet au niveau suisse a été plusieurs fois évoquée. «Il semble évident que la Société suisse d'économie alpestre doit être au centre du réseau qui fera dialoguer les différents acteurs, affirme

Moritz Schwery, responsable de la formation continue à l'École d'agriculture du Valais. Il faut mettre en place une coordination, peut-être par le biais d'une association, qui puisse recevoir des soutiens des Offices fédéraux de la culture et de l'agriculture.»

«Améliorer la compréhension»

«Nous avons assisté jeudi à un moment historique et je sais qu'il ne faut pas utiliser ce mot à la légère, affirme



«Nous avons un grand besoin de prendre soin des personnes. La tradition ne continuera que si les gens peuvent se sentir bien à l'alpage.»

ISABELLE RABOUD, CORÉDACTRICE DU DOSSIER DE CANDIDATURE



«Sans les exploitations de plaine, il n'y a pas d'alpage. Et les revenus des régions de montagne sont en régression. C'est pourquoi les paiements directs sont encore plus importants pour ces régions et que nous devons nous battre pour éviter qu'ils baissent.»

ERICH VON SIEBENTHAL, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'ÉCONOMIE ALPESTRE



«On a vécu un feu d'artifice d'idées avec des gens de tous horizons. Le rôle des institutions culturelles est de raccourcir les liens entre l'image de la tradition et la réalité concrète sur le terrain. En ce sens, le Musée gruérien est un point d'ancrage de la saison d'alpage. Pour l'instant, nous avons des moyens limités, j'espère que cela changera à l'avenir.»

CHRISTOPHE MAURON, CONSERVATEUR DU MUSÉE GRUÉRIEN

«Les discussions ont été plus concrètes que je ne le pensais. Les gens n'étaient pas là pour la beauté du geste. On vit une période où le sens du collectif est en train de disparaître. Ce genre de journée permet de se resserrer les coudes... et de mettre de l'huile dans les coudes.»

JEAN-JACQUES ZUFFEREY, CHEF DE L'OFFICE DE L'ÉCONOMIE ANIMALE DU VALAIS

La Gruyère – samedi 9 décembre 2023

L'eau, source de bien des soucis

RÉFLEXIONS. Jeudi matin, Emmanuel Reynard a donné une conférence sur l'eau et les nouvelles contraintes que sa gestion impose aux alpages. «La quête de l'eau n'est pas nouvelle, rappelle le professeur à l'Université de Lausanne. Dans le Jura, on récupère depuis longtemps l'eau de pluie sur les toits. Mais on manque aujourd'hui de capacité de stockage pour les prairies les plus éloignées des chalets.»

Les changements climatiques sont au cœur du problème: augmentation de température de 2,5°C depuis 1860, augmentation de l'ensoleillement d'environ 20%, remontée de l'isotherme de 0°C, diminution des jours de neige, mais augmentation des précipitations hivernales. Ces prochaines décennies, si rien n'est fait, les spécialistes envisagent une hausse des températures de 4°C, avec une réduction d'un tiers des précipitations.

L'impact de ces changements est déjà visible: les ressources en eau diminuent, la période de végétation s'allonge, mais avec une masse plus faible, la forêt gagne en altitude, avec une tendance à l'enrichissement de certaines pâtures, tandis que de plus en plus de défrichements sont constatés autour des chalets.

Entre 50 et 100 litres

Sur l'alpage, une vache boit entre 50 et 100 litres par jour et cette quantité peut doubler en cas de fortes chaleurs. Sans parler de l'eau utilisée dans le *trinsabyo*, la chambre à lait.

Durant les ateliers de l'après-midi, quatre dizaines d'invités ont partagé leurs réflexions: «Il faut s'inspirer des pays déjà impactés par le manque d'eau, comme le Maroc, a plaidé Jean-Jacques Zufferey, chef de l'Office de l'économie animale du Valais. Mais aussi différencier

l'eau potable, utilisée lors de la fabrication ou pour les besoins du chalet, de l'eau de breuvage pour les bêtes.» Et pourquoi ne pas imaginer des étangs multifonctionnels, qui servent aussi bien au bétail en été qu'aux stations de ski en hiver? Il convient également de repurger les prairies – «le fumier à l'eau est l'or des alpages» – pour améliorer la qualité des herbages.

Problème d'insolation

«En altitude, on connaît de plus en plus de cas d'insolation pour le bétail», a poursuivi le Valaisan. Il faut revenir à la méthode ancienne et garder les vaches à l'intérieur durant la journée. «Tout comme il convient de trouver des financements pour abattre les arbres en mauvais état et replanter de nouvelles essences qui puissent servir d'ombrage au bétail au plus fort de l'été.» CD

La Gruyère – samedi 9 décembre 2023

Inquiétudes partagées autour de la main-d'œuvre

ATELIERS. Pas question de somnoler à l'heure de digérer la soupe de chalet. Dans les salons des Halles, la question brûlante de la main-d'œuvre sur les alpages a suscité d'intenses échanges d'expériences et diverses propositions. A Schwytz par exemple, les teneurs d'alpage font régulièrement appel à des jeunes de la région. «Mais ils restent deux ou trois semaines et ensuite ils partent travailler pour l'industrie, parce que ça paie mieux, explique Othmar Schelbert, président de l'Economie alpestre cantonale. Ou pire, ils vont sur des alpages dans d'autres cantons (*trés*).»

«Nous en Valais, nous connaissons depuis longtemps le système des consortages. Trente propriétaires laissent leurs vaches sur un alpage et chacun met à disposition un ouvrier, souvent étranger. Et, très souvent, la qualité du travail pose problème», décrit Jean-Jacques Zufferey, chef de l'Office de l'économie animale. Les témoignages se succèdent.

– Ça marchait avec un ouvrier durant dix ans. Et puis, tout à coup, il est parti. Depuis, tant que l'employé n'est pas devant la maison, on a peur tout le printemps qu'il se désiste au dernier moment.

– Plus aucun employé n'accepte de travailler sept jours sur sept, comme nous les teneurs

ou les propriétaires. Ils veulent tous bosser à 80%!

– Une fois, j'ai eu un Suisse. Tout lui était trop pénible, trop compliqué. Un jour, il a trouvé un oiseau dans un nid à l'intérieur d'une haie d'épines. Il ne voulait plus rien couper. Il est parti après deux semaines.

– J'ai eu un Polonais dix-huit ans de suite. Il revenait avec des copains qu'il plaçait sur d'autres alpages. Mais je le voulais lui. Sa famille venait pour les vacances. Si tu leur offres de bonnes conditions, un bon climat, ils reviennent. D'autant plus qu'avec le salaire suisse de cinq mois, ils vivent toute l'année en Pologne.

«Si tu leur offres de bonnes conditions, un bon climat, ils reviennent.»

Quel travail en hiver?

Au tour de table, la marmite à solutions – parfois farfelues – est en ébullition: Pourquoi ne pas instaurer un congé alpage, comme les congés maternité, avec l'assurance que les gars retrouvent leur travail en hiver? Pourquoi ne pas trouver des contrats hivernaux dans des

grandes entreprises, comme c'était le cas avec la Lonza, à l'époque, en Valais? Pourquoi ne pas demander à tous les étudiants en agronomie de faire un stage dans un alpage? Pourquoi ne pas remplacer cette main-d'œuvre par des robots humanoïdes? Pourquoi pas.

Un autre point divise: la formation. «J'en ai eu un une fois, il ne savait rien faire. Mais il était bien motivé. En un mois, il a tout appris. Pareil avec les étrangers: il faut les intégrer dans la famille et il n'y a aucun problème.» «Sur Vaud, il existe un diplôme de conduite d'alpage, mais peu de gens s'y intéressent. Il y avait six inscrits à la dernière session et deux ont arrêté en cours de route.»

Pour améliorer la situation, d'aucuns espèrent «un allègement de la paperasse pour les contrats de travail avec les étrangers» ou un renforcement du travail bénévole. Pas compliqué à appliquer.

Un sujet reste néanmoins tabou: la précarité et le salaire. «Tant qu'il n'y a pas de salaire minimum obligatoire, tant qu'il n'y a pas de contrôles, tant que les ouvriers ne sont pas syndiqués, tant qu'ils ne vivent pas dans une certaine sécurité financière, les problèmes de recrutement dureront.» Un ange passe au-dessus de la table. CD

La Gruyère – samedi 9 décembre 2023



«Le message stimulant d'une écologie humaniste»

“

Il y a à peine moins de quarante ans, le 30 janvier 1984, les armaillis n'avaient pas vraiment le cœur à chanter. Ce jour-là, en effet, toute la Gruyère pleurait. On apprenait la disparition subite, à l'âge de 36 ans, de Bernard Romanens, armailli, fromager et chanteur, lui qui avait été sept ans plus tôt l'inoubliable soliste du *Ranz des vaches*, qu'il éleva à un niveau d'intensité et de douceur rarement entendu.

On a pu dire de lui qu'il «incarnait le pays». Mais le fait est que, dans son veston bleu sombre de triège à liserés rouges bordé d'edelweiss, fermement agrippé d'une main à sa carme, de l'autre à la sangle de sa sacoche en cuir, Bernard Romanens incarnait sans aucun doute, et bien au-delà de nos frontières, l'esprit de la saison d'alpage.

Il fut un ambassadeur à barbe brune couvert de gloire qui triompha à New York et parut même «annexer la Chine», du moins si l'on se fie aux déclarations forcément émues de Jean Balisset, compositeur de la Fête des vigneronnes de 1977 et ancien directeur de la Landwehr, qui l'accompagnait.

La dimension culturelle universelle de la figure de l'armailli aura ainsi devancé d'une petite quarantaine d'années l'inscription, célébrée aujourd'hui, de la saison d'alpage au patrimoine immatériel de l'Unesco, laquelle rejoint d'ailleurs la Fête des vigneronnes, enregistrée pour sa part en 2016.

Si les fan-clubs new-yorkais et chinois de Bernard Romanens n'étaient probablement pas en mesure de comprendre ce que signifiaient tous ces mystérieux *Lyoba*, nous sommes en revanche à peu près sûrs que l'intégralité de leurs membres fut gagnée par la mélancolie profonde du *Ranz des vaches*, tableau chanté des petits moments qui font la paysannerie de montagne.

Ce sentiment de tristesse – Jean-Jacques Rousseau le notait dans son *Dictionnaire de la musique* – poussait même à l'époque nos mercenaires qui entendaient ce chant à sortir du rang des hommes pour rentrer au pays, malgré le risque encouru d'être condamné à mort.

Il y a ainsi quelque chose du mythe dans la figure de l'armailli, ce berger des hauteurs, ce confectionneur de fromages, ce façonneur de baquets, de châssis et de carnes, ce constructeur de vieux chalets aux toits de tavillons, ce chanteur et réciteur de prières en plein air et, on peine souvent à le réaliser, ce paysagiste de nos Préalpes.

Toutes ces activités et métiers, qui ne sauraient tenir sur une seule carte de visite mais qui se perpétuent néanmoins de génération en génération, constituent, dans leur ensemble, ce que sociologues et historiens considèrent comme une tradition vivante.

Elles témoignent d'un temps d'avant l'essor industriel du XIX^e siècle ayant vu les petites fromageries d'alpage, qui jusqu'alors nous approvisionnaient, se faire remplacer par les fromageries de plaine, celles-ci peu à peu regroupées sous les grandes enseignes commerciales.

Un temps dont nous avons gardé la vision naïve – sincère et colorée – d'un rapport harmonieux à la nature et aux animaux, telle que représentée dans les peintures de *poys* décorant ces fermes devenues musées gardés par un chien qui aboie.

La sauvegarde de nos traditions est souvent, et c'est clairement le cas avec la saison d'alpage, l'occasion de transmettre, au-delà d'une image un peu figée, le message stimulant d'une écologie humaniste.

Associé à la saison d'alpage pour figurer avec elles au patrimoine de l'humanité, l'acheminement traditionnel des torrents de montagne par la voie des bisces, que l'on peut par exemple suivre aujourd'hui en Valais si l'on veut remonter aux sources de son histoire, illustre la saine relation que nos ancêtres entretenaient avec leur environnement. C'est aussi cela qu'évoque l'excellent dossier de candidature préparé par nos équipes de l'OFC, actuellement au Botswana pour le défendre.

J'aimerais, pour terminer, que nous ayons une pensée pour toutes celles sans qui rien n'eût été possible... Je veux bien sûr parler des vaches.

On les chante, certains diront qu'on les exploite, mais rarement on ne les honore. Et quand, par hasard, on construit un pont monumental auquel on donne nom de *Poya*, on leur en interdit même l'accès. Ce sont elles, pourtant, qui en broutant, ont redessiné nos collines et nos monts. Avec leur lait, transformé en fromage durant la saison d'alpage, elles ont nourri nos aïeux et elles continuent à nous nourrir, ainsi que nos enfants.

Dans leur robe noire et blanche, elles ont nationalisé nos prés. Et pas seulement ceux des Colombettes. Nous leur devons respect.

Ayons la décence de ne jamais penser comme Jean Gabin, lui qui, s'imaginant spirituel, disait: «Je boirai du lait le jour où les vaches mangeront du raisin.»

Ce serait bafouer notre histoire.

Une histoire qui s'inscrit aujourd'hui, tout là-bas, au sud de l'Afrique, dans le Grand Livre de la mémoire humaine.

Voilà. Vous pardonnerai ma grandiloquence, mais c'était vraiment la dernière occasion pour moi, Fribourgeois en toute fin de désalpe, de rendre un hommage vibrant et officiel, à nos troupeaux.

ALAIN BERSET
président de la confédération

discours prononcé jeudi à Bulle

”